# Logistique et Covid-19 : Points de vue d'experts

30MAD / 5€ / 6$

Juin 2020 - N°106

# RESAGRO

Le mensuel des décideurs

ADDT 1409 COMPAD Adresse BP 20028 Hay-Essalam – 20203 Casablanca

RELANCE ÉCONOMIQUE

## POUR SAUVER LES TPE-PME IL FAUT ACCÉLÉRER!

## ALL4PACK

Une édition en novembre

## Médias

Les attentes vis-a-vis des marques

## Enquête OMT

Soutenir l'emploi et l'économie

التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

# BANQUE & ENGAGÉE

## OFFRE RELANCE

### FINANCEMENTS I CONSEIL I SERVICES DIGITAUX

**Pour relancer votre activité, il vous faut des financements & bien plus encore ! Avec l'offre Relance d'Attijariwafa bank, bénéficiez d'une panoplie de solutions de financement adossées à la garantie Damane Relance pour la reprise de vos affaires : Confirming fournisseurs, financement de vos stocks, couverture de vos charges, relance de l'export, investissements d'appoint… Profitez, en plus, de conseils d'experts dans nos Centres d'Affaires et à travers nos webinaires et accédez à une large gamme de services digitaux, de la simple consultation de vos comptes aux opérations de marché, pour repartir sur des bases solides.**

UNE OFFRE DE
PLAN ENTREPRISE

Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2 098 596 790 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété - RC 333

attijariwafabank.com

# ÉDITO N°106

Tout le monde attend le déconfinement avec une grande impatience. Notre économie est à l'arrêt, le moral des marocains est au plus bas, la santé des malades hors covid-19 est en danger, le tourisme ne voit pas le bout du tunnel,... et ce n'est qu'une liste exhaustive des problèmes rencontrés... Le déconfinement est attendu comme une délivrance... pour mettre fin à bon nombre de restrictions mises en place pour endiguer l'épidémie de coronavirus.

Dans le courant du mois de juin, voire début juillet, après plusieurs mois de fermeture, tous les commerces devraient accueillir à nouveau leurs clients, les restaurants, bars et cafés devraient pouvoir également rouvrir leur portes ou tout au moins les terrasses si nombreuses au Maroc. Nous ne savons pas encore quelles seront les règles. Est ce que, comme en France, des restrictions sanitaires strictes seront en vigueur malgré tout pour l'ensemble de ces établissements : dix personnes maximum par table, un mètre au moins entre chaque groupe, consommation debout interdite dans les bars...

Concernant la réouverture des plages, des parcs et jardins, elle devrait suivre rapidement, là encore avec certainement des mesures spécifiques. La limite de déplacements entre les villes devrait aussi être levée prochainement sans avoir à justifier le motif du trajet. Les bus, trains suivront. Reste l'incertitude persistante des transports aériens et des ouvertures des frontières. Il semblerait que le trio OMS-IATA-OIAC ait émis un avis favorable pour une ré-ouverture des vols nationaux pour juin et des frontières internationales pour des vols commerciaux à partir de juillet prochain.

Reste le bilan catastrophique de beaucoup de TPE et PME qui paieront un lourd tribu : baisse d'activité réelle, pas de rentrées d'argent, difficultés de paiements, licenciements, faillites, ... Il est à noter qu'au Maroc, près de 142.000 entreprises, soit 57% du tissu économique, ont arrêté définitivement ou temporairement leurs activités à cause de la pandémie, selon une étude dévoilée par le Haut-Commissariat au plan (HCP) sur l'impact immédiat de la crise. Les TPE sont les plus touchées : elles représentent 72 % des entreprises en difficulté, tandis que 26% sont des PME et seulement 2 % des grandes entreprises.

Ainsi, pour apporter le soutien nécessaire à l'économie nationale, le Comité de Veille Économique a pris un ensemble de mesures en faveur des entreprises touchées par cette pandémie : mesures en faveur du chômage partiel, mesures de suspension du remboursement des crédits, mesure relative au prêt, mesures concernant le report des déclarations fiscales, mesures correspondant aux aides directes. Est ce que cela va suffire? Seul l'avenir nous le dira.

Espérons déjà que le déconfinement permette une reprise rapide de toutes les activités et que la majorité des sociétés se remettra de cette crise mondiale inédite.

Nous souhaitons bon courage et un bon redémarrage à toutes les entreprises et particulièrement à nos partenaires les plus durement touchés.

Resagro vous a accompagné, sans arrêt, tout au long de cette pandémie et nous continuerons à vous informer du mieux que nous pouvons.

Bonne lecture et très bonne chance!

Alexandre DELALONDE


## Resagro **magazine**

### Imprimeur

IMPRIMEUR IDÉALE, CASABLANCA

TÉL. : (+212) 522 60 05 57

IMPRIMÉ AU MAROC - PRINTED IN MOROCCO.

### Compad, agence de communication

BP 20028 HAY ESSALAM

C.P - 20203 - CASABLANCA

TÉL. / FAX : (+212) 522 24 22 00

E-MAIL : CONTACT@RESAGRO.COM

SITE INTERNET : WWW.RESAGRO.COM

RC :185273 - IF: 1109149

ISSN DU PÉRIODIQUE 2028 - 0157

DATE D'ATTRIBUTION DE L'ISSN JUILLET 2009

DÉPÔT LÉGAL : 0008/2009



TOUS DROITS RÉSERVÉS.



### Alexandre Delalonde

DIRECTEUR DE PUBLICATION

### Claude Vieillard

RÉDACTEUR EN CHEF

### Service commercial

CONTACT@RESAGRO.COM

TÉL. : (+212) 522 24 22 00

(+212) 672 22 76 10

(+212) 672 22 76 58

### Yves Hazette

CONSULTANT PUBLICITAIRE

(+212) 672 70 42 08

YVES.RESAGRO@GMAIL.COM

### Mohamed El Allali

DIRECTEUR ARTISTIQUE
CHEF DE PROJETS WEB

### Dominique Pereda

CORRESPONDANTE FRANCO-PHONE

DPEREDA@RESAGRO.COM

PEREDA.RESAGRO@GMAIL.COM

### Fanny Poun

CORRESPONDANTE ANGLOPHONE

FANNY@RESAGRO.COM

### Laetitia Saint-Maur

CORRESPONDANTE HISPANO-PHONE

LAETITIA@RESAGRO.COM

### Noureddine Malak

RESPONSABLE DISTRIBUTION



REPRODUCTION INTERDITE SAUF ACCORD DE L'ÉDITEUR.

# SOMMAIRE


03 Edito

06 Périscope

14 Veille réglementaire

16 Habitudes médias & attentes vis-à-vis des marques

18 Relance économique : il faut accélérer!

24 Logistique & Covid-19 : paroles d'experts

30 ALL4PACK en novembre

32 Recettes selon Kool

34 Les News

38 Enquête OMT : soutenir l'emploi et l'économie

48 Accor : ALL Safe Officer

50 Ré-ouverture des hôtels Kenzi

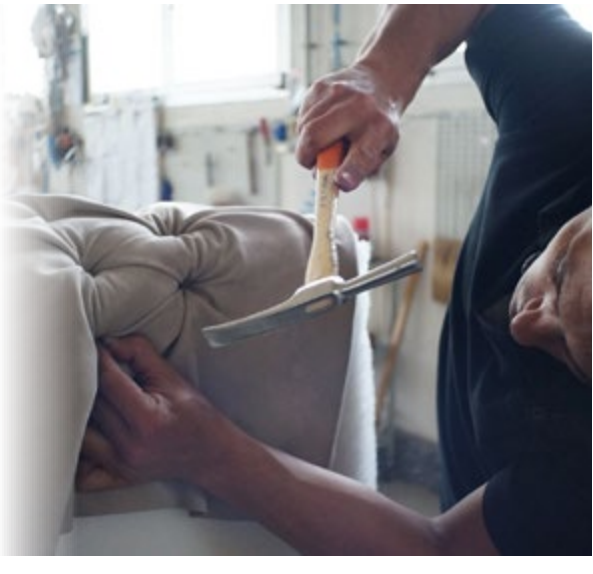

serih
MAGHREB

# Votre satisfaction sur toute la ligne

- Procédés et Automatisations Industriels
- Froid Industriel et Traitement d'air
- Conditionnement/Emballages/Sleeveuses
- Cuveries en Acier Inoxydable
- Marquage/Etiquetage/Solutions de Traçabilité
- Tuyauteries et Accessoires en Acier Inoxydable

## L'Unique Interlocuteur pour une Solution Globale à toute Installation Industrielle

Première entreprise nationale dans les études et les réalisations des lignes complètes de process et de conditionnement pour les Industries Agroalimentaire, Pharmaceutique, Cosmétologique et Chimique.

serih maghreb
Plus de 45 ans d'expertise
1975 2020

240, Bd Ghandi, Résidence SARA « A » Casablanca 20200 - Maroc Tél : +212 (0) 5 22 39 98 16/17 - Fax : +212 (0) 5 22 36 76 18/94 14 70
E-mail : contact@serihmaghreb.com www.serihmaghreb.com

ONSSA

## PRÉPARATIFS POUR L'AID

À l'approche de Aïd Al-Adha 1441 (2020), plus de 4,5 millions de têtes d'ovins et caprins ont été identifiées entre le 22 avril et le 6 juin 2020.
Cette opération d'identification consiste, à l'instar des deux dernières années, en la pose, sur l'une des oreilles de l'animal, d'une boucle de couleur jaune, portant un numéro de série unique pour chaque animal, en plus de la mention "عيد الأضحى".
L'opération d'identification, qui entre dans le cadre des préparatifs menés par l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires pour Aïd Al-Adha, se poursuit dans toutes les régions du royaume.
Les services vétérinaires de l'office ont enregistré 242.000 unités d'engraissement d'ovins et caprins dans le cadre de ce programme.
En plus de l'enregistrement des exploitations d'engraissement et de l'identification des animaux, les préparatifs comprennent un ensemble de mesures tel que le contrôle de l'alimentation animale, de l'utilisation des médicaments vétérinaires, de l'eau d'abreuvement, ainsi que la circulation des fientes, conditionnée obligatoirement par l'obtention d'un laissez -passer auprès des services vétérinaires de l'ONSSA afin de suivre leur traçabilité.
Il est à signaler que la situation sanitaire du cheptel national est satisfaisante. Le suivi et la surveillance sanitaires sont assurés sur l'ensemble du territoire national par les services vétérinaires de l'ONSSA en étroite collaboration avec les vétérinaires privés.

www.onssa.gov.ma/fr

INNOVATION CAMP

## SUR LE THÈME DE LA WEB TV

La Fondation Attijariwafa bank et Injaz Al Maghrib se félicitent du succès de leur premier Innovation Camp virtuel organisé pendant la période du confinement sanitaire dû à la crise du COVID-19.
Le programme Innovation Camp ( l'Camp ) vise à introduire, par la pratique et les challenges, des méthodologies en créativité et en innovation (Business Model, brainstorming, sélection d'idées pertinentes...) auprès de jeunes universitaires, porteurs potentiels de projets. Il est fortement nourri par la synergie entre les conseillers bénévoles du Groupe et leurs équipes d'étudiants multidisciplinaires.
Les bénéficiaires sont amenés à développer de nouveaux skills, expérimenter le travail en équipe, donner libre cours à leur imagination en adoptant de nouvelles postures « Out of the box » et enfin construire des modèles innovants et économiquement viables à la fois.
Pendant le confinement, sur la période du 23 au 28 mai, la problématique soumise par la Fondation Attijariwafa bank consistait à créer et lancer une chaîne WEBTV Jamiati, destinée à devenir une référence auprès de sa cible pendant et après le confinement.
108 jeunes étudiants de différents établissements supérieurs provenant de 8 villes du royaume ont participé à ce format inédit de l'Innovation Camp. Répartis sur plusieurs équipes et coachés par des conseillers bénévoles de Attijariwafa bank, les étudiants ont pu travailler sur des solutions innovantes pour répondre à la problématique.

www.attijariwafabank.com/fr - www.injaz-morocco.com

ANNULATION

## SEMAINE MONDIALE DE L'EAU

La Semaine mondiale de l'eau réunit plus de 500 organisations coordinatrices et 4.000 participants originaires de plus de 130 pays à Stockholm chaque année. Cette conférence mondiale de premier plan sur l'eau est désormais annulée en raison de la propagation mondiale du COVID-19 et des mesures prises par les autorités nationales et locales pour endiguer la propagation de la maladie. La Semaine mondiale de l'eau devait se dérouler du 23 au 28 août 2020 à Stockholm.

LÉGUMES

## RECORD D'EXPORTATION

Au Maroc, les expéditions de légumes ont franchi un nouveau cap en 2019. D'après les données relayées par le ministère de l'Agriculture, le volume de fruits exporté a atteint 1,07 million de tonnes soit une légère hausse de 6 % par rapport à la campagne précédente.

Cette performance a été notamment portée par la filière tomate. Ce segment, l'un des plus dynamiques de l'horticulture sur ces dernières années a compté pour environ 48 % du stock global avec 514 000 tonnes à l'export.

La croissance la plus forte d'une année sur l'autre a été enregistrée pour l'avocat. Les embarquements du fruit ont totalisé en effet, 32 800 tonnes, soit un peu moins du triple du volume de 2018 (+193 %). Les autres fruits ayant connu une belle progression sont la pastèque (+61 %), les fruits rouges (+ 25 %) et les haricots verts (10 %).

Pour rappel, l'Union européenne (UE) est le principal débouché commercial du Maroc.

Le Royaume chérifien est l'un des plus importants exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires du continent africain avec une valeur de 58 milliards de dirhams en 2019 (5,8 milliards $).

© Agence Ecofin

UM6P & OCP

## COOPLAB

L'Université Mohammed VI Polytechnique et la Fondation OCP lancent le « CoopLab » ; un laboratoire d'expertise et de soutien aux coopératives marocaines, qui capitalise sur un cumul d'expertise de l'Université et de la Fondation, ainsi que sur un ensemble de leviers innovants d'accompagnement entrepris au service de l'inclusion sociale et la croissance durable.

Le CoopLab se veut ainsi être un dispositif de développement d'une économie inclusive et équitable et un catalyseur de changement. Un maillon important destiné à forger le système coopératif qui s'ajoute aux multiples initiatives portées par la Fondation OCP et l'UM6P, dans leur ambition de mettre l'éducation et l'innovation comme leviers à la montée en compétences des acteurs du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire.

Ce laboratoire d'idées et d'innovation sera hébergé au Campus de Benguerir de l'UM6P. Il ambitionne de s'ériger en modèle d'innovation sociale au service des coopératives et se donne pour principales missions de proposer une offre de formation, de partage et d'accompagnement au profit des acteurs, basée sur un apprentissage par la pratique « Learning by doing ». Le Cooplab vise également à promouvoir une culture d'innovation et d'excellence à travers, notamment, la mise à disposition de l'expertise de l'écosystème entrepreneurial de l'UM6P, et à accompagner des coopératives à travers un service professionnel avec une démarche inclusive et innovante.

SMARTPHONE

## HUAWEI NOVE 7i

Huawei a annoncé son nouveau smartphone HUAWEI nova 7i il y a peu de temps. Parfait pour le divertissement, le téléphone a déjà captivé l'imagination de nombreux consommateurs avec sa caméra quadruple IA unique, ses performances puissantes, son design emblématique et son expérience utilisateur intelligente!

Le HUAWEI Nova 7i propose une expérience unique à explorer exclusivement sur AppGallery et connait au Maroc une réussite et ce même avant son lancement officiel, fixé au 18 mai 2020.

La nouvelle plateforme de commerce électronique Huaweimall.ma, lancée par Huawei, propose des produits 100% sûrs et garantis et répond aux exigences des utilisateurs en termes de produits et de services pour une expérience innovante et personnalisée.

https://huaweimall.ma/products/huawei-nova-7i

HUILE D'OLIVE

## RECUL DE PRODUCTION

En 2020/2021, la production d'huile d'olive pourrait reculer pour la troisième année consécutive. D'après le dernier rapport du Département américain du commerce (USDA) paru hier, le précieux liquide devrait voir son volume chuter à 3 millions de tonnes contre 3,12 millions de tonnes un an plus tôt.

Selon l'organisation, ce recul attribuable aux contreperformances de la filière au sein de l'Union européenne (UE), sera compensé en partie par la croissance continue de l'industrie de la transformation des olives en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, grâce notamment au renforcement des investissements.

Du côté des exportations, le stock devrait afficher un repli à 1 million de tonnes avec une contribution de 725.000 tonnes de l'UE. Sur le continent africain, le Maroc devrait voir ses expéditions doubler à 45 000 tonnes en 2020/2021.

Pour sa part, la filière tunisienne qui entrera dans l'année défavorable du cycle des oliviers enregistrera selon l'USDA, une chute des exportations à 130.000 tonnes.

Pour rappel, l'Espagne est le premier producteur mondial d'huile d'olive devant la Tunisie.

© Agence Ecofin

ACTIVITÉ PORTUAIRE

## TANGER MED ET BAIE D'ALGÉSIRAS

Dans le contexte actuel de pandémie mondiale, les deux autorités portuaires de Tanger Med et Baie d'Algésiras, poursuivent leurs activités portuaires respectives au service des chaines d'approvisionnement nationales et internationales. Les liaisons maritimes entre les deux ports et les rotations quotidiennes de navires sont assurés normalement, et plus particulièrement le trafic international routier TIR, pour les échanges commerciaux, à l'import comme à l'export, entre le Maroc et l'Union Européenne.
Ces échanges incluent les flux agro-industriels, agro-alimentaires, produits sanitaires et pharmaceutiques.... et permettent ainsi le maintien des chaines d'approvisionnement respectives.
A cet effet, des échanges réguliers d'informations et de bonnes pratiques s'effectuent entre les deux autorités portuaires, ainsi que des réunions régulières s'organisent par visio-conférence, pour garantir la fluidité et la continuité des opérations.
Parallèlement et dans le cadre de l'accord de collaboration avancée mis en place en Février 2019, les deux autorités portuaires poursuivent les échanges et le travail conjoint pour la mise en œuvre du dispositif de facilitation des flux du commerce à travers le Détroit, notamment l'échange de données digitalisé sur la traçabilité des marchandises et des camions tout au long des différents points de contrôle d'accès dans les deux zones portuaires.
Afin d'assurer la gestion de ces flux commerciaux, il faut saluer l'engagement de toute la communauté portuaire ainsi que les autorités de contrôle qui composent la chaîne logistique de ce pont maritime. Cette implication globale permet la consolidation de la plateforme de facilitation du détroit.

DJAZAGRO

## CHANGEMENT DE DATES

Le gouvernement algérien a décidé de suspendre tous les salons et foires comme mesure de prévention contre le coronavirus (COVID-19). Parallèlement, les exposants du salon se sont massivement prononcés pour un report en septembre 2020. En conséquence, DJAZAGRO, initialement prévu du 6 au 9 avril 2020, est reporté du 21 au 24 septembre 2020.
Le salon sera placé cette année sous le signe de l'innovation, notamment avec notre nouveau concours DJAZ'INNOV. L'objectif est de récompenser un ou plusieurs équipement(s), produit(s), service(s) innovant(s) dans le domaine de l'agroalimentaire.

www.djazagro.com

ONSSA

## LE CHLORPYRIPHOS

L'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) soumettra les résultats de l'évaluation de la matière active « Chlorpyriphos » à la commission nationale des pesticides à usage agricole qui statuera, lors de sa réunion prévue en juillet prochain, sur le devenir de cette matière active au niveau national.
Il est à préciser que l'ONSSA avait déjà initié le processus de réexamen de cette matière active et en a informé les sociétés détentrices des homologations et ce conformément à la réglementation et aux procédures en vigueur.
Ce réexamen fait suite aux nouvelles données scientifiques sur cette substance ayant abouti récemment à son interdiction par l'Union Européenne. Bien que cette dernière ait maintenu les limites maximales des résidus (LMR) prédéfinies de cette matière active sur les denrées alimentaires à leurs niveaux actuels, elles passeront à la limite de quantification pour tous les produits alimentaires dès octobre 2020.
Le réexamen du « Chlorpyriphos » au Maroc conduira soit au retrait définitif de l'homologation des pesticides contenant cette substance ou, le cas échéant, à la restriction à des usages très limités et règlementés.
Il est à souligner que les pesticides agricoles à base de « Chlorpyriphos » restent autorisés dans plusieurs pays à travers le monde.
À noter que l'ONSSA, dans le cadre de la commission nationale des pesticides à usage agricole, procède régulièrement au réexamen des matières actives qui entrent dans la composition des pesticides à usage agricole, et ce afin de renforcer la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

www.onssa.gov.ma

BLÉ

## BAISSE DES PRÉVISIONS DE RÉCOLTE

Le Conseil international des céréales (IGC) a diminué hier, ses perspectives pour la production mondiale de blé en 2020/2021. D'après l'Agence intergouvernementale, la récolte globale devrait désormais être amputée de 4 millions de tonnes pour atteindre 764 millions de tonnes en raison d'une météorologie défavorable dans les zones de culture.
« Les conditions de sécheresse sont préoccupantes même s'il y a eu de récentes pluies en Ukraine et dans l'Union européenne et que des précipitations sont attendues dans le sud de la Russie au début du mois de mai », indique l'IGC dans un communiqué.
En dépit de cette révision à la baisse, la récolte de 2020/2021 reste encore supérieure à celle de la saison précédente (762 millions de tonnes). En outre, les stocks mondiaux de la céréale sont en hausse cette saison pour la seconde année consécutive. Pour rappel, le marché mondial du blé a été agité au début de la semaine par l'annonce par la Russie, premier exportateur mondial, de la suspension de ses expéditions jusqu'au 1er juillet prochain.

© Agence Ecofin

# Lacasem

VENTE D'INGREDIENTS, ADDITIFS, EPICES ET ASSAISONNEMENT POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

## Marinade & Assaisonnement

LIQUIDE ET POUDRE POUR VOS VIANDES

## Mixs & Ingredients

POUR VOTRE CHARCUTERIE ET PRODUITS ELABORES

## Bases Culinaires

SAUCES ET BASES POUR UN GOUT EXCEPTIONNEL

## Aromes Salé & Sucré

LIQUIDE ET EN POUDRE SELON VOTRE UTILISATION

Siège: Lot N° 18, PARC INDUSTRIEL C.F.C.I.M / OULED SALAH BOUSKOURA

TEL:0522-59 25 93 / 86

EMAIL:LACASEMSARL@MENARA.MA/ LACASEM01@MENARA.MA

N° AGREMENT ONSSA: ES.7.46.15 - EC.7.120.16 - SCCL.7.119.16 - CFL.7.125.16

DANONE

## WeActForWater

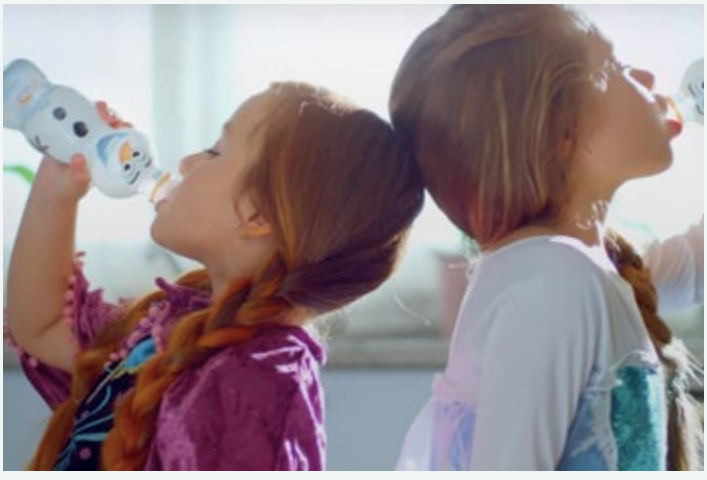

Afin d'apporter une hydratation saine et un accès à l'eau au plus grand nombre à travers le monde de manière responsable, les marques d'eau iconiques de Danone comme evian, Volvic, AQUA ou Bonafont s'associent pour lancer «WeActForWater» : une série de mesures urgentes, d'objectifs ambitieux et de nouveaux investissements, afin de relever les défis de l'emballage responsable, du climat, de la préservation des aquifères et de l'accès à l'eau.
Grâce aux objectifs ambitieux de ses marques, le collectif «WeActForWater» permettra à Danone de continuer à bâtir des marques réellement activistes face aux défis de la préservation et de l'accès à l'eau partout dans le monde.
Parmi ces objectifs :
1- La réduction de moitié de l'usage de plastique vierge au sein des marques d'eau qui atteindra ainsi, en 2025, 50 % de PET recyclé (rPET) au niveau mondial et 100 % en Europe ;
2- L'accélération de la trajectoire vers la neutralité carbone en Europe d'ici 2025, evian et Volvic atteindront la neutralité dès cette année ;
3- L'assurance que pour chaque litre d'eau d'une marque de Danone vendu dans le monde sera associé à un litre d'eau rendu accessible aux populations des pays émergents grâce à la création d'un fonds pour favoriser l'accès à l'eau à plus de 50 millions de personnes d'ici 2030 ;
4- Le renforcement de la préservation des aquifères et des zones humides partout dans le monde ;
5- L'ambition de la certification B CorpTM au niveau mondial pour l'ensemble du collectif des marques d'eau d'ici à 2022.

BARID AL-MAGHRIB

## TIMBRE COMMÉMORATIF

A l'occasion de la célébration du 60ème Anniversaire de la reconstruction de la ville d'Agadir, le Groupe Barid Al-Maghrib a émis, le 29 février 2020 lors d'une cérémonie officielle organisée à Agadir, un timbre-poste commémoratif.
Ce timbre-poste illustre le Mur De Souvenir sur lequel est gravée la célèbre citation de Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V : «Si le destin a voulu la destruction d'Agadir, sa reconstruction sera due à notre volonté et à notre foi».
Cette émission spéciale vient enrichir la collection philatélique dédiée à la reconstruction de la perle du Souss, en effet, d'autres timbres postes ont été émis en 1963, 2000 et 2010 par Barid Al-Maghrib.

NOMINATION

## MOULAY ABDELKADER ALAOUI

Moulay Abdelkader Alaoui a été élu Président de la Fédération Nationale de la Minoterie (FNM), lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective en février dernier.

LIVRE BLANC

## HUAWEI ET DELOITTE

En collaboration avec Huawei, Deloitte a publié un nouveau livre blanc sur les façons dont les principales caractéristiques de la 5G peuvent contribuer, avec d'autres technologies, à améliorer l'efficacité de la prévention et du traitement des pandémies, ainsi que conduire la transformation numérique des systèmes de santé en réponse aux urgences majeures d'ordre public.
Le livre blanc intitulé "Combattre le COVID-19 avec la 5G: Opportunités pour améliorer les systèmes de santé publique", analyse des exemples de contrôle et de traitement du COVID-19 en Chine pour déterminer les demandes de données des différentes parties prenantes lors des urgences majeures d'ordre public. En plus de présenter ces résultats, le rapport explique comment les principales caractéristiques de la 5G, telles que la connexion haut débit, de grands réseaux de points de connexion, une faible latence et une large bande passante de données, peuvent collaborer avec la Big Data, l'ia et les technologies cloud afin d'améliorer les efforts de prévention d'une pandémie. Ces fonctionnalités peuvent relever les défis de la transmission de données pendant une épidémie, ainsi qu'ouvrir des possibilités pour de nouvelles idées et méthodes de traitement.

CANTON

## FOIRE EN LIGNE

La Foire d'import-export de Chine (Foire de Canton) lancera sa 127e édition en ligne à la mi-juin, en réponse à la pandémie du COVID-19. En tant que partie intégrante de l'économie mondiale, la Chine vise à maintenir la stabilité de la chaîne industrielle et d'approvisionnement mondiale alors qu'une majorité des usines et entreprises ont maintenant repris une activité commerciale normale La Foire de Canton a pour objectif de stimuler le commerce sans entraves avec ses partenaires mondiaux. La première Foire de Canton virtuelle va créer une plateforme commerciale internationale en ligne de produits de qualité et spécialisés qui couvre 16 grandes catégories d'exportation, telles que les appareils ménagers, les biens de consommation, les produits textiles, les soins médicaux et la santé. Reposant sur une technologie informatique de pointe, la Foire de Canton fournira des services en ligne 24 heures sur 24 pour la promotion de produits, la mise en relation et les négociations commerciales, et permettra aux entreprises chinoises et internationales de passer des commandes à distance.
En outre, la Foire de Canton établira une zone de commerce électronique transfrontalier afin d'explorer de nouvelles possibilités pour le commerce international efficace et promouvoir un ensemble d'entreprises de marque de commerce électronique transfrontalier. Le salon offrira également des services de diffusion en direct pour permettre aux exposants de promouvoir leurs produits auprès des acheteurs par le biais de canaux en direct sur mesure. La diffusion en direct se déroulera 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et permettra des négociations en face à face ou une promotion marketing de masse destinée à un public.

FINANCEMENT

## START-UP

Des start-up marocaines de moins de 18 mois d'activité et celles de plus de 3 années qui réalisent des ventes récurrentes pourront bénéficier d'un montant global de 350 millions de dirhams (35,6 millions $) obtenus auprès de banques de développement, groupes bancaires et compagnies d'assurance. Les plateformes de service, les sociétés opérant dans le secteur de l'énergie et des nouvelles technologies seront les principales structures visées par ce financement. Celles-ci bénéficieront d'un ticket d'investissement d'environ 5 millions de dirhams. Cette opération de financement en fonds propres et quasi-fonds propres est une initiative d'Azur Innovation Fund. Ce véhicule mis sur pied par Azur Innovation Management, une filiale du gestionnaire de fonds marocain Azur Partners, a récemment réalisé son premier closing à 350 millions de dirhams. La Banque de développement allemande KfW, le fonds de développement du gouvernement hollandais (Dutch Good Growth Fund) et la compagnie d'assurance Saham Assurance y ont participé en qualité d'investisseurs.

Chamberline Moko © Agence Ecofin

# Bulletin officiel

## CENT-NEUVIÈME ANNÉE – N° 6874 22 CHAABANE 1441 (16 AVRIL 2020)

**Résumé exhaustif de cette édition qui contient la traduction officielle des lois et règlements ainsi que tous autres décisions ou documents dont la publication au Bulletin officiel est prévue par les lois ou les règlements en vigueur.**

**Pêche**

Acquisition, mise en chantier et refonte des navires de pêche.

Décret n°2-20-147 du 2 chaabane 1441 (27 mars 2020) pris pour l'application de la loi n° 59-14 relative- à l'acquisition, la mise en chantier et la refonte des navires de pêche.

**Création et exploitation de fermes aquacoles.**

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2254-19 du 10 joumada I 1441 (6 janvier 2020) autorisant la société « HISPANO- MARROQUI DE MARISCO LA ALMEJA DE ORO sarl » pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Hispano-Marroqui De Marisco La Almeja De Oro » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2256-19 du 10 joumada I 1441 (6 janvier 2020) autorisant la société «SIMDAK sarl AU» pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Simdak » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2258-19 du 10 joumada I 1441 (6 janvier 2020) autorisant la société « DAKHLA AQUACULTURE sarl» pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Dakhla Aquaculture » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2265-19 du 10 joumada I 1441 (6 janvier 2020) autorisant la société «SRAIDI MAR sarl » pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Sraidi Mar Boutelha » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2266-19 du 10 joumada I 1441 (6 janvier 2020) autorisant la société «SINA AQUACULTURE sarl» pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Sina Aquaculture » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2268-19 du 10 joumada I 1441 (6 janvier 2020) autorisant la société «DADEYH COM sarl AU» pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Dadeyh Com » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2751-19 du 10 joumada I 1441 (6 janvier 2020) autorisant la société «LUDJEY sarl AU» pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Ludjey Algues » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2752-19 du 10 joumada I 1441 (6 janvier 2020) autorisant la société « LUDJEY sarl AU» pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Ludjey Moules » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2753-19 du 10 joumada I 1441 (6 janvier 2020) autorisant la société «ATMANE FISH sarl» pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée «Atmane Fish » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2754-19 du 10 joumada I 1441

(6 janvier 2020) autorisant la société «AISHA MARISCOS sarl» pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Aisha Mariscos » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2755-19 du 10 joumada I 1441

(6 janvier 2020) autorisant la société « TIDMAS COAST sarl» pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Tidmas Coast » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

# HABITUDES MÉDIAS & ATTENTES

## VIS À VIS DES MARQUES (BAROMÈTRE COVID-19 / KANTAR)

**Une étude mondiale menée auprès de 25.000 consommateurs fournit aux marques les recommandations les plus précises sur la manière de garder le contact dans un monde frappé par une pandémie.**

Kantar, leader mondial des études et du conseil, publie aujourd'hui les résultats de la plus vaste étude mondiale sur les attitudes des consommateurs, les habitudes et attentes médias en période de pandémie COVID-19. La première vague du baromètre COVID-19, qui a été réalisée auprès de plus de 25 000 consommateurs dans 30 pays, fournit aux responsables de marques des recommandations claires sur la manière de rester en lien avec leurs clients pendant la crise pandémique.

**Les conclusions de la première vague sont les suivantes :**

Habitudes médias

À mesure que les pays s'enfoncent dans la pandémie, la consommation des médias augmente dans tous les canaux de communication à domicile. Dans les dernières phases de la pandémie, la navigation sur le web augmente de 70 %, suivie par la télévision (traditionnelle) qui augmente de 63 % et l'engagement dans les médias sociaux qui augmente de 61 % par rapport aux taux d'utilisation observés habituellement.

À tous les stades de la pandémie, Whatsapp est l'application de médias sociaux dont l'utilisation a le plus progressé, les personnes cherchant à se maintenir en contact. Dans l'ensemble, l'utilisation de Whatsapp a augmenté de 40 % ; dans la première phase de la pandémie, l'utilisation augmente de 27 %, dans la phase intermédiaire de 41 % et dans les pays de la dernière phase de la pandémie, elle augmente de 51 %. L'Espagne a connu une augmentation de 76 % du temps passé sur WhatsApp. L'utilisation globale de Facebook a augmenté de 37 %. La Chine a connu une augmentation de 58 % de l'utilisation des applications locales de médias sociaux,

notamment Wechat et Weibo.
C'est dans la tranche d'âge des 18-34 ans que l'utilisation de toutes les plateformes de messagerie a le plus progressé. Whatsapp, Facebook et Instagram ont tous connu une progression de plus de 40 % chez les moins de 35 ans.
Il y existe une crise de confiance. Les chaînes d'information nationales traditionnelles (radio, télévision et journaux) sont considérées comme la source d'information la plus fiable, 52 % des personnes les identifiant comme une source «digne de confiance». Les sites web des agences gouvernementales ne sont considérés comme dignes de confiance que par 48 % des personnes, ce qui suggère que les mesures gouvernementales n'offrent pas aux citoyens du monde entier les garanties et la sécurité attendues. Reflétant également la perte de confiance due aux récents cycles électoraux, les plateformes de médias sociaux ne sont considérées par que 11 % des individus comme une source d'information digne de confiance.

## Attentes vis à vis des marques

Les consommateurs s'attendent à ce que les marques qu'ils choisissent s'occupent d'abord et avant tout de leurs collaborateurs, 78 % d'entre eux déclarant qu'elles devraient s'occuper de la santé de leurs salariés et 62 % qu'elles devraient mettre en place un système de travail flexible.
Une minorité significative de consommateurs souhaitent que les marques soutiennent les hôpitaux (41 %) et aident le gouvernement (35 %).
Les consommateurs n'attendent pas que les marques cessent de faire de la publicité, puisque seulement 8 % des personnes interrogées identifient cette mesure comme une priorité pour les marques. De nombreuses marques envisageant de «se mettre en retrait» pour réaliser des économies, Kantar estime qu'une absence de six mois en télévision entraînerait

une réduction de 39 % de la notoriété totale de marque liée à la communication, ce qui pourrait retarder la reprise dans un monde post-pandémique.
Pour ceux qui continuent à faire de la publicité, une nette majorité de consommateurs attend de la publicité qu'elle apporte une contribution positive à la société ;
«Parler de l'utilité de la marque dans la nouvelle vie quotidienne» : 77%
«Informer sur ses efforts pour faire face à la situation» : 75%
«Adopter un ton rassurant» : 70%
Des pièges évidents sont à éviter en matière de publicité en temps de pandémie
«Ne doit pas exploiter la situation du coronavirus pour promouvoir la marque» : 75%
«Doit éviter les tons humoristiques» : 40%

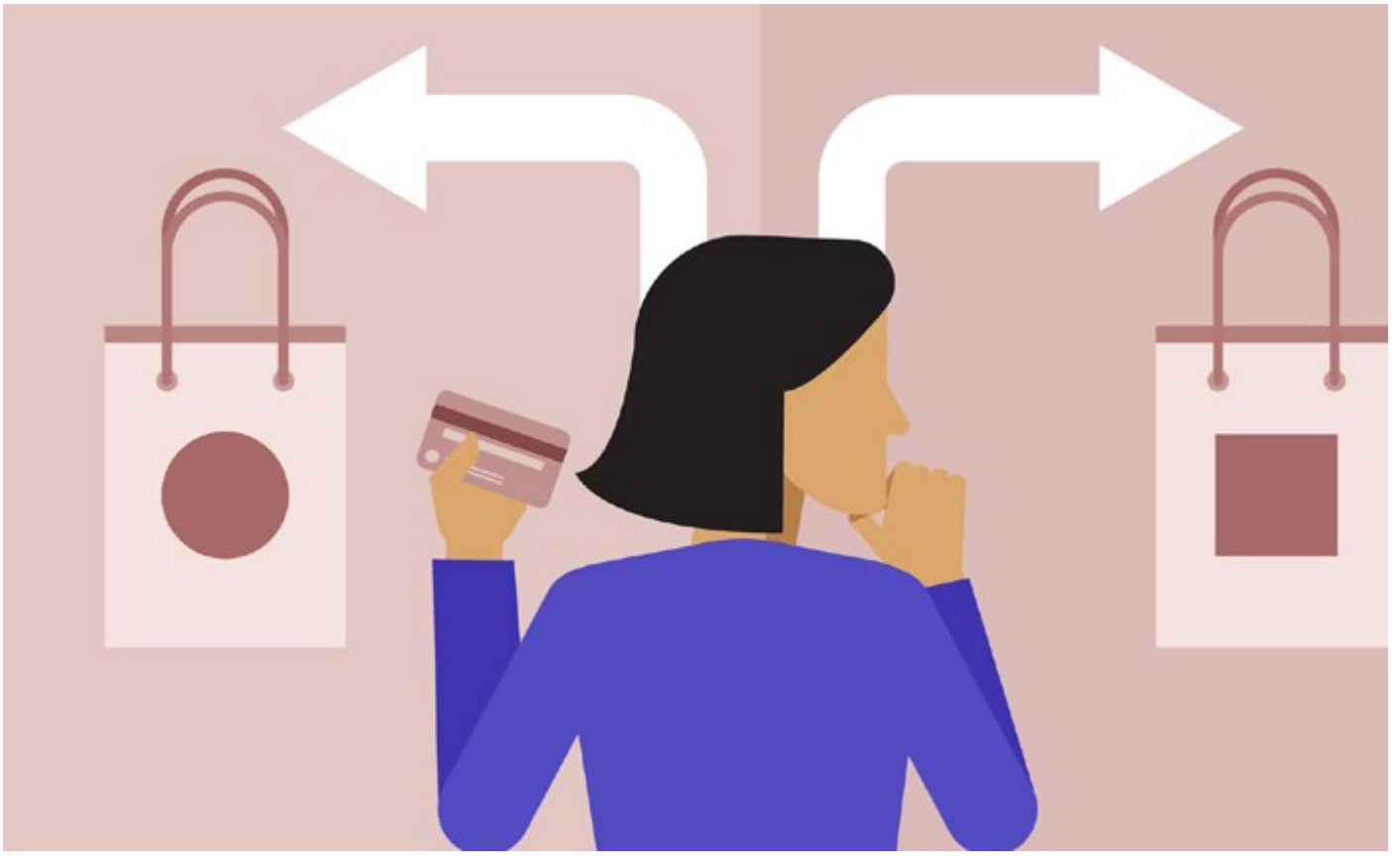

# Relance économique

## IL FAUT ACCÉLÉRER!

**Le Comité de Veille Economique (CVE) a tenu sa huitième réunion de travail, fin mai, en mode visioconférence, pour traiter des points suivants : point sur la mise en oeuvre des décisions prises par le CVE, présentation des nouveaux produits de garantie des crédits en faveur des entreprises pour la relance de l'économie, synthèse des mesures proposées par la CGEM pour la relance suite à la consolidation des plans sectoriels et la reprise des activités économiques. Voilà ce qu'il faut retenir...**

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
(MEFRA) a fait un bilan d'implémentation des principales mesures décidées par le comité. Ainsi :
- Pour les entreprises, le rythme de traitement des dossiers de crédit garantis par l'Etat « Damane oxygène » s'est accéléré. A date 17.600 entreprises en ont bénéficié pour 9,5 milliards DH ;
- Pour le secteur formel, 134.000 entreprises ont déclaré 950.000 salariés en arrêt provisoire de travail en avril dernier. Les indemnités les concernant ont été validées et payées mercredi 13 Mai. D'autre part, le site de la CNSS est actuellement ouvert aux déclarations relatives au mois de Mai ;
- Pour les ménages du secteur informel, la première campagne d'administration des aides (Tadamon), a atteint 4,1 millions de ménages. Il reste encore près de 150.000 ménages à servir ; ce qui se fera dans les jours à venir. Pour cela, le nombre d'agences mobiles a été renforcé (225 actuellement) pour desservir les zones les plus enclavées ;
- En ce qui concerne la deuxième opération (Tadamon), 3 millions de ménages ont déjà été servis à ce jour. Quant aux zones reculées n'ayant pas d'agences de paiement, l'opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois notamment, à travers les agences mobiles ;
- Enfin, le site Internet « www.tadamoncovid.ma » a été modifié pour, qu'à compter du 21 mai, les ménages du secteur informel puissent s'informer du sort de leurs déclarations et y déposer leurs réclamations le cas échéant. Un traitement diligent sera réservé à ces réclamations toujours dans la même logique de servir les citoyens ayant perdu leur revenu suite aux contraintes imposées par le confinement.
Par la suite, le CVE a arrêté, après examen, le dispositif de garantie par l'Etat du financement de la phase de relance des entreprises post crise. Il couvre tout le spectre des entreprises, publiques et privées, négativement impactées par la pandémie. Ce dispositif permet de financer le besoin en fonds de roulement des entreprises avec un taux d'intérêt maximum de 4%, qui représente le taux directeur BAM + 200 points. Le remboursement de ces crédits peut s'étaler sur une période de sept ans avec deux ans de délai de grâce.
L'objectif de ces produits de garantie est de mobiliser, au cours du second semestre 2020, les financements nécessaires pour l'impulsion d'une dynamique
économique qui agirait positivement sur l'emploi, sur les délais de paiement et pour rétablir la confiance entre partenaires économiques. Deux nouveaux produits de garantie sont ainsi lancés :
- « Relance TPE » : garantie de l'Etat à hauteur de 95% pour les crédits de relance de l'activité, accordés aux TPE, commerces et artisans dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions DH. Ces crédits peuvent représenter
10% du chiffre d'affaires annuel ;
- « Damane Relance » : garantie de l'Etat variant entre 80% et 90% en fonction de la taille de l'entreprise. Cette garantie couvre les crédits accordés pour la relance de l'activité des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 millions DH. Ces crédits peuvent atteindre 1 mois et demi de chiffre d'affaires pour les entreprises industrielles et un mois de chiffre d'affaires pour les autres. Afin de contribuer à réduire les délais de paiement, 50% du crédit doit servir au règlement des fournisseurs.
Ce produit couvre également les grandes entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 millions DH.
Par ailleurs, dans le but de soulager la trésorerie des TPME durant cette phase de redémarrage de l'économie, il a été décidé d'accélérer le paiement des dettes de ces entreprises auprès de certains établissements et entreprises publics impactés par cette pandémie. Un nouveau mécanisme est ainsi mis en place:

- L'établissement public ou l'entreprise publique arrête la liste détaillée des entreprises créancières devant être payées ;
- L'Etat accorde sa garantie pour la levée par l'entité publique concernée d'un emprunt dédié exclusivement au paiement desdites entreprises ;
• Les banques accordent le crédit et prennent en charge directement les paiements des entreprises concernées sur la base des informations communiquées par l'entité publique concernée.

Les membres du CVE se sont, également, penchés sur les principales mesures émanant des plans de relance sectoriels élaborés par la CGEM en étroite concertation avec les fédérations sectorielles. Ces mesures ont un triple objectif :
- Remettre en marche l'appareil productif national sur des bases plus saines ;
- Stimuler la demande locale en encourageant l'Investissement et le « consommer marocain » ;
- Accélérer la normalisation de l'environnement économique et social de notre pays.

Les propositions émanant des opérateurs économiques et des départements ministériels seront approfondies, en perspective de l'élaboration en cours du projet de loi de finances rectificative. Le plan de relance assorti à cette loi de finances rectificative sera global et intégré et devra permettre à la fois d'accompagner le redémarrage progressif de l'activité des différents secteurs de l'économie nationale, en cohérence avec le schéma de déconfinement prévu et de créer les conditions propices pour une relance économique vigoureuse à la sortie de la crise du Covid-19.

La portée stratégique de ce plan de relance devra permettre à notre pays d'opérer un saut qualitatif important dans certains domaines structurants (santé, éducation, énergie verte, digital...), tout en renforçant ses attributs de souveraineté et sa résilience aux chocs exogènes. Ce plan devrait jeter les bases d'un « pacte pour la relance économique et l'emploi », qui sera l'expression d'une ambition commune et partagée par l'ensemble des parties prenantes (Etat, Entreprises, secteur bancaire et partenaires sociaux,...), déclinée en engagements claires et assumés par tous.

S'agissant de la reprise des activités économiques après l'Aid, les membres du CVE ont rappelé ce qui suit :
- L'état d'urgence sanitaire ne signifie nullement l'arrêt de l'activité
économique ;
- Tous les acteurs économiques doivent veiller au strict respect des mesures barrière et des conditions de sécurité déclinées dans les guides de la CGEM et des fédérations sectorielles ;
- Toutes les activités économiques pourraient redémarrer à l'exception de celles explicitement interdites par les autorités administratives ;
- Les départements ministériels chargés des différents secteurs veilleront en coordination avec les fédérations concernées à formaliser les règles à observer par les opérateurs et assurer une large communication à cet effet.

## Les propositions de la CGEM

MM. Chakib ALJ et Mehdi TAZI, respectivement Président et Vice-Président Général de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), ont présenté, lors de la 8ème réunion du Comité de Veille Économique (CVE), la proposition de la CGEM relative au Plan de Relance de l'économie nationale.

Ce Plan de Relance, qui se veut intégré, massif, cohérent et équilibré entre l'État, le secteur privé et le citoyen, est l'aboutissement d'un chantier de concertation lancé par la CGEM à la mi-avril dernier auprès de l'ensemble de sa Gouvernance - Membres du Bureau, Fédérations, CGEM Régions, Groupe Parlementaire et Commissions.

Ainsi, pour la CGEM, la relance doit s'inscrire dans le cadre d'un nouveau Pacte entre l'État, le Citoyen et les Entreprises, dont les mots d'ordre seraient la Confiance, la Transparence, l'Efficacité et l'Inclusion.

Consolidé autour de 25 Plans de Relance Sectoriels et de 508 propositions de mesures émanant des Fédérations professionnelles, le Plan proposé par la CGEM s'articule autour de 3 principaux axes:

• La sauvegarde de l'Offre et de sortie saine de la crise ;
• La stimulation de la Demande par un rôle plus interventionniste de l'État ;
• La mise en place de mécanismes transverses pour l'accélération de la transformation de l'économie nationale.

En vue de produire un choc de l'offre, de réduire les pertes accumulées pendant la période de l'État d'urgence et de soutenir les charges fixes des entreprises impactées par la baisse de la demande, la CGEM appelle à la mise en place de mesures de contingence transverses.

En matière de financement, la Confédération préconise l'instauration de mécanismes de crédits à long terme conditionnés, attractifs et automatiques pour les entreprises notamment les TPE et les PME, et de dispositifs de quasi-fonds propres en faveur des Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI) et des Grandes Entreprises.

Par ailleurs, la CGEM prône, dans le cadre de la relance de la demande, l'activation de leviers comme la promotion du "Made in Morocco" et l'incitation à la consommation locale, le maintien et la priorisation de la commande publique et l'accélération des Partenariats Publics-Privés (PPP), ainsi que la stimulation de la consommation nationale et internationale.

Elle recommande aussi une baisse temporaire de la TVA pour les secteurs fortement concurrencés par l'informel pour réduire le gap de compétitivité d'une part, et pour stimuler la demande d'autre part.

En termes de mécanismes transverses pour transformer l'économie nationale et pour remédier aux difficultés qui existaient bien avant l'avènement de la pandémie, la CGEM insiste sur l'urgence de formaliser l'économie.

Elle prône également la revue des politiques d'achats publics et de subvention en les orientant davantage vers le contenu local.

La mise en place de Fonds publics-privés pour la reconstitution des fonds propres en faveur de l'accumulation du capital est également recommandée.

La CGEM souligne, par ailleurs, la nécessité d'accélérer l'inclusion

financière de toute la population à travers le paiement mobile, ou encore le e-Gov, pour simplifier la relation Entreprise-Administration.

Sur un autre registre, la Confédération est convaincue de la nécessité de mettre en place très rapidement des mécanismes de réduction des délais de paiement en orientant les aides apportées aux entreprises publiques et aux Grandes Entreprises vers le paiement de leurs fournisseurs.

Sur le plan social, la Confédération appelle à élargir la sécurité sociale et l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) aux populations qui n'en bénéficient pas à ce jour (professions libérales, commerçants...).

Les propositions de la CGEM seront approfondies davantage avec les départements ministériels concernés, en perspective de la Loi de Finances rectificative et d'un Pacte pour la relance économique et de l'emploi.

Consultez la proposition de la CGEM relative à la Relance de l'économie sur : coronavirus.cgem.ma/plan-de-relance-economique

## Les banques lancent leurs offres pour la relance économique

À l'heure de la reprise des activités économiques qui ont été impactées par les mesures sanitaires imposées dans le cadre de la gestion de la pandémie du Covid-19, De nombreuses banque comme Bank of Africa, CIH, BMCI, ... Lancent leurs offrents pour la relance économique. Le groupe Attijariwafa bank, lui aussi, réitère son engagement et sa mobilisation sans faille pour accompagner et soutenir les commerçants, artisans, professionnels et entreprises afin de leur permettre de réussir la relance de leurs activités, après une phase d'arrêt ou de ralentissement et ce, dans des conditions satisfaisantes.

En effet, après les solutions de report d'échéances, du crédit

Oxygène ou du crédit Auto-Entrepreneur, et partant des nouvelles mesures édictées par le Comité de Veille Économique, Attijariwafa bank déploie un nouveau dispositif d'envergure, baptisé «Offre Relance», pour les entreprises de toutes tailles intégrant le financement de la reprise d'activité, des offres digitales innovantes, ainsi que l'accompagnement et le conseil, avec la perspective de franchir au mieux cette étape cruciale de la relance économique.

En matière de financement, l»Offre Relance» d'Attijariwafa bank propose une panoplie de solutions pour la reprise de l'activité, dont le «Crédit Relance» adossé au Fonds de Garantie de la CCG.

Ainsi, et jusqu'au 31 décembre 2020, les commerçants, artisans, professionnels, TPE, PME et Grandes Entreprises peuvent accéder au financement de leurs besoins en fonds de roulement afin de leur permettre de préserver au maximum l'emploi et de régler prioritairement leurs fournisseurs et ce, selon les modalités suivantes et dont nous avons parlé précédemment :

- Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions DH, le crédit est à hauteur de 10% du chiffre d'affaires avec un maximum de 1 million DH.
- Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions DH, le montant du crédit peut aller à 1,5 mois de chiffre d'affaires pour celles opérant dans l'industrie et à 1 mois de chiffre d'affaires pour celles relevant des autres secteurs d'activité, avec un plafond de 100 millions DH.

Ces offres s'articulent autour d'un taux de crédit très avantageux, d'une durée allant jusqu'à 7 ans dont 2 ans de différé. Elles sont adossées à la garantie de la CCG, « Relance TPE » couvrant 95% du montant du crédit et « Damane Relance » pour la PME et la GE, couvrant entre 80% et 90% selon le niveau de chiffre d'affaires.

Et pour apporter un appui supplémentaire, de nombreuses solutions sont proposées spécifiquement dans le cadre de l'Offre Relance, notamment des crédits d'investissement pour renouveler l'appareil productif ou réinventer le business model, mais également des crédits de fonctionnement spécifiques pour soulager la trésorerie des opérateurs.

Les TPE et les PME constituent le véritable socle de l'économie de notre pays et contribuent massivement à la création de valeur et d'emplois. Aussi, Attijariwafa bank, première banque des TPME, renouvelle son engagement sans faille à soutenir l'économie nationale en allouant pour l'année 2020 une enveloppe de 30 milliards de dirhams, consacrée à de nouveaux financements dédiés au soutien et à la relance de 100.000 TPME.

Cet engagement financier sans précédent est assorti d'un dispositif de services non financiers axés sur la formation, le conseil et la mise en relation.

Attijariwafa bank, Banque & Engagée

attijariwafabank.com

**D'autres banques proposent les mêmes financements et conditions de crédit avec Damane Relance et Damane Relance TPE.**

**Citons Bank of Africa, Crédit Agricole, CIH, BMCI,...**

# Logistique & Covid-19
# Le point de vue d'experts

**Avec la pandémie de Covid-19, l'humanité affronte la plus grande crise sanitaire de son histoire qui marquera inévitablement les esprits.**

Cette crise sera malheureusement suivie de la récession économique qui promet d'être très dure et dont les répercussions pourraient s'étaler sur plusieurs années. C'est une épreuve et une expérience inédite pour aussi bien les gouvernements, les entreprises et les personnes. A l'approche de la date tant attendue du déconfinement au Maroc, les conditions de sortie progressive de cette crise systémique nous interpellent davantage et posent encore plus de questions sur ce que sera notre mode de vie et de travail, sur les changements qui vont survenir dans tous les domaines, à l'échelle nationale et internationale, et sur le modèle économique, industriel et social à choisir, qui va conditionner notre avenir.

Tout le monde est aujourd'hui conscient que tant qu'aucun remède n'est trouvé, il va falloir vivre avec le virus qui va continuer à circuler dans les entreprises, dans la sphère publique et dans les transports en commun. Il s'agit désormais d'apprendre à vivre avec lui tout en prenant toutes les mesures sanitaires nécessaires et en respectant les règles de distanciation physique.

Nous entrons dans une période de transformation profonde et d'éclosion d'un monde nouveau qui aura, il faut l'espérer, tirer un bien de cette crise mondiale et qui présentera certainement d'autres opportunités porteuses de perspectives et de rebonds éventuels.

Le point de vue de 3 experts, chacun dans leur domaine de compétence...

## DHL Express Maroc, à l'heure du Covid-19

Mohamed IFRAH, Country Manager Morocco, Tunisia & Mauritania de DHL, fait le point sur l'impact de la crise du Covid-19 sur l'activité de DHL Express Maroc et les dispositifs mis en place pour assurer la sécurité des collaborateurs et la satisfaction client, et donne son avis sur les nouveaux leviers de la compétitivité de la filière logistique marocaine.

**Quel est l'impact de la crise sanitaire sur votre activité ?**

M.I : Notre activité à DHL est très sensible aux changements qui touchent l'économie aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Durant cette période, nous vivons un ralentissement économique sans précédent en termes des volumes traités, qui a dépassé les 50% par période et par région. Même si ce ralentissement a été prévu, nous sommes toujours opérationnels pour respecter notre engagement envers nos partenaires, continuer à connecter les personnes et améliorer leurs vies et assurer notre mission sociétale de société citoyenne engagée dans de telles conditions difficiles. Notre fierté principale est l'engagement de tous nos collaborateurs surtout ceux qui opèrent au front, c'est aussi notre satisfaction

et la joie que nous apportons à nos partenaires surtout pendant cette période ou la quasi-totalité des avions sont au sol.

**Comment vivez-vous cette période marquée par le prolongement du confinement et le ralentissement économique ?**

M.I : Nous sommes une société internationale et multiculturelle qui respecte les règles et lois et qui s'adapte facilement aux changements, c'est une période certes difficile mais que nous voyons passagère. Nous avons mis en place nos plans qui nous permettent aujourd'hui de continuer à servir nos partenaires tout en respectant en priorité la sécurité de nos collaborateurs, de nos matériels, des locaux et des colis traités. Nous suivons chaque jour les nouvelles et adaptons en conséquence notre vécu. La devise qui prime plus de nos jours est «Safety First», le plus important est d'être vigilant et en conformité avec les lois et recommandations, de rester positif et de croire en un future meilleur.

**De quelle manière avez-vous réorganisé vos équipes et quelles mesures de sécurité avez-vous mis en place ?**

M.I : Pour se conformer aux règles strictes de sécurité et d'hygiène, DHL Express Maroc a ainsi adapté l'ensemble de ses processus. Toutes les installations de DHL Express ont mis en place des mesures de protection pour garantir la sécurité de ses collaborateurs et clients.

Les employés ont été formés au respect des consignes de santé et des actions de prévention multi-supports lancées pour sensibiliser l'ensemble du personnel. Un bulletin d'information est ainsi partagé chaque jour, tandis que toute l'équipe opérationnelle qui assure un service continu est équipée de masques, gants et gels hydroalcooliques.

Au niveau des espaces de travail, des vaporisateurs ont été déployés et des nettoyants désinfectants distribués. Pour réduire au maximum les risques de propagation du virus, DHL Express Maroc a également instauré des prises de température quotidiennes pour son personnel et ses visiteurs. La pratique du physical distancing est par ailleurs activée à travers l'instauration de files d'attente dans les agences et d'un marquage au sol pour organiser le service aux clients.

Afin de garantir un service sécurisé, DHL Express Maroc procède par ailleurs à la désinfection quotidienne de ses locaux, de son parc de véhicules et de son fret import. Les opérations sont assurées par des experts. Dans les centres de tri de Casablanca et Tanger, les colis et pièces sont nettoyés à l'aide de produits certifiés dès leur déchargement de l'avion.

Avez-vous ou allez-vous bénéficier des mesures économiques, **sociales et fiscales de soutien mises en place par les instances gouvernementales ?**

M.I : Les mesures fiscales mises en place par les instances gouvernementales ne sont pas applicables pour DHL Express Maroc étant donné que notre revenu est supérieur à 200

Millions de dirhams.
Quant aux mesures sociales, tout en sachant que DHL remplit les conditions d'éligibilité pour bénéficier des mesures de la CNSS, nous n'en sommes pas encore à ce stade.

**Pensez-vous que la digitalisation va jouer un rôle majeur dans le monde de l'après-Covid-19 ?**

M.I : Au Maroc comme partout dans le monde la digitalisation n'a jamais été aussi importante qu'en ces temps d'urgence sanitaire. Le processus de digitalisation s'est accéléré à une vitesse phénoménale et à tous les niveaux. DHL Express Maroc a activement pris part dans cette accélération digitale.
L'après-Covid19 sera différent de ce qui se faisait avant en termes de pratiques et nous apprendra que le digital sera l'affaire de la société dans sa globalité et sera définitivement un vrai levier et accélérateur de développement.
Le processus de digitalisation a été lancé au sein de DHL Express Maroc avant le Covid-19 et a enregistré des avancées considérables, nous avons mis des solutions de transformation de nos processus orientés métiers en solutions numériques pour servir nos clients et aussi permettre à nos employés de rester connecter, engager et motiver.

Est-ce que les restrictions de circulation instaurées par les **pouvoirs publiques ont-elles provoqué une perturbation de votre activité à l'import et à l'export ?**

M.I : Face aux défis imposés par la situation mondiale liée au Covid-19, et au moment où la crise sanitaire impacte les capacités d'export et d'import de nombreux pays, notre réseau reste entièrement opérationnel pour les expéditions en provenance et à destination du Royaume.
Alors que les restrictions appliquées par les gouvernements ne s'appliquent pas au transport de marchandises et documents, nous continuons de desservir la plupart des 220 pays et territoires du réseau.
Nous sommes fiers d'annoncer que notre activité opérationnelle n'a pas été impactée par les mesures sanitaires grâce à notre anticipation et collaboration avec les différentes autorités concernées. Aussi bien nos véhicules que nos employés, nous avons doté tout le monde avec les autorisations nécessaires leur permettant de circuler sans encombrement.

**Quelle est votre vision et quels sont les défis à venir pour votre entreprise ?**

M.I : Nous sommes confiants dans un futur meilleur, la reprise économique sera relancée progressivement à l'échelle mondiale ce qui promet que les pertes cumulées à cause de cette crise peuvent se voir adoucies proportionnellement .

Quels seraient d'après-vous les nouveaux leviers de la **compétitivité de la filière logistique marocaine à moyen et long terme ?**

M.I : Les leviers de la compétitivité du secteur vont s'accentuer d'avantage sur :

- Qualité de service : les opérateurs économiques s'attendent à plus de considération, de présence et d'écoute. Investir

là où le business le veut pour être plus proche, assurer un « transit time » très serré et une livraison meilleure concrétisée par un service parfait.

- Proactivité et réactivité en temps réel : les attentes des partenaires évoluent sans cesse et leur compétitivité exige des différents intervenants du secteur d'être innovants et orientés solution personnalisée.
- Efficacité et efficience : une meilleure gestion des coûts poussent vers un stock zéro et bien évidement vers un JIT « Just In Time » d'où l'importance pour les opérateurs d'être très efficaces en termes de délai de livraison.
- Digitalisation et solution d'intégration : le consommateur est de plus en plus orienté nouvelles technologies et cherche un partenaire qui assurera une meilleure communication digitale et solution d'intégration des systèmes d'information.
- Logistique écologique : l'intérêt vers une logistique verte « écologique » est de plus en plus un levier de différenciation que des sociétés incluent dans leurs critères de sélection.

## Les transitaires face à la crise sanitaire

3 questions au Président de l'ATADM Noureddine Lahmamssi, Président de l'Association des Transitaires Agréés en Douane au Maroc (ATADM), analyse les impacts économiques et financiers de la crise sanitaire Covid-19 sur la profession de transitaire, sur ses défis et solutions envisagées.

**Quels impacts constatez-vous sur la profession de transitaire depuis le début de la crise sanitaire ?**

N.L : L'activité de transit et de dédouanement étant étroitement liée aux échanges de commerce international, les répercussions de la crise pandémique sur notre profession ne se sont pas fait attendre.

Les partenaires commerciaux du Maroc sont tous touchés par cette hécatombe pandémique, ce qui a conduit à la mise à l'arrêt de la machine de production, suite aux mesures souveraines de confinement, fermeture des espaces aériens et autres actions similaires prises pour endiguer l'épidémie. Par conséquent, les flux des échanges extérieurs de biens ont fléchi durant les quatre premiers mois de cette année, tirant ainsi vers le bas le chiffre d'affaires réalisé par les transitaires en cette période.

Le recul des échanges à l'international au premier trimestre 2020 s'établit à 5.1% pour les importations et 10.6% pour les exportations, comparé au premier trimestre 2019. Cette baisse diffère d'un transitaire à l'autre en fonction des segments d'activité où il opère.

Le second constat, et qui n'est pas des moindres, étant le rallongement des délais de paiement clients, impactant la trésorerie des TPE et PME du secteur. La marge de manoeuvre est devenue dès lors très réduite, les couvertures des charges fixes ne devraient pas dépasser 2 à 6 mois dans les meilleurs des cas.

**Quels sont les solutions que les transitaires envisagent d'adopter ?**

N.L : En fonction de plusieurs paramètres sociaux, économiques et financiers, chaque transitaire se débat pour faire arriver son entreprise à bon port. Réduire les charges étant le premier levier qui s'offre à tous pour désamorcer la sévérité de cette crise, or dans l'activité basique du transitaire, le gros de ses charges est constitué par la masse salariale. La communauté des transitaires avoue être confrontée à un dilemme, l'attachement inconditionnel à son personnel d'une part, et le sauvetage de l'entreprise d'autre part.


BIEN PLUS
QUE DE L'EAU.

**Le révélateur de votre performance industrielle et l'assurance d'une sécurité alimentaire optimale.**

Parce que la maîtrise de la qualité de l'eau est un élément indispensable à votre industrie agroalimentaire, BWT répond à ces exigences avec une expertise de haut niveau, un savoir-faire technologique à la pointe du progrès et un accompagnement de proximité à chaque étape.

Grâce à cette offre globale, BWT améliore votre sécurité alimentaire mais également votre performance industrielle en vous apportant… bien plus que de l'eau !

**Retrouvez BWT, l'industriel du traitement de l'eau sur bwt.fr**

Crédits photos : ©iStock, **aressy**.com - 03/18 - 11096

For You and Planet Blue. BWT BEST WATER TECHNOLOGY

Il sera fait recours à la prise graduelle de mesures permettant de ne pas léser les deux parties : les employés doivent sauvegarder au moins une partie de leurs salaires, l'entreprise quant à elle doit se maintenir à flot. Ainsi, les solutions envisagées passent par, d'abord solder les congés payés dans la limite des liquidités dont dispose l'entreprise, en second lieu le travail à mi-temps serait une solution qui permettra de sauvegarder les emplois.
Le recours à la facilité DAMAN OXYGENE fait partie des moyens permettant de soulager la trésorerie des entreprises, à conditions que celles-ci s'assurent de leur capacité à rembourser dans les délais.

**Comment voyez-vous votre métier après la crise sanitaire ?**

N.L : Le champ de ruine que nous laissera le coronavirus dictera certainement de nouvelles conditions de l'exercice du métier de transit. Le retour à la normale ne pourra être espéré pour demain, il dépendra du temps que mettra l'économie mondiale à se relever de ce cataclysme.
Une gestion rationnelle des finances des entreprises de transit est plus que jamais de mise, plusieurs pratiques dans la profession seront revisitées pour permettre l'adaptation au plan d'austérité que nous devions tous emprunter. Pourrions-nous continuer d'avancer les débours pour nos clients ?, Quid des délais de paiement de nos prestations ?, Pourrions-nous maintenir le niveau bas de nos honoraires?...autant d'interrogations que se posent les professionnels en ces moments de crises, et auxquelles la réalité du marché et de l'économie, qui se dessinera au trame de fond de Covid-19, serait capable de nous livrer les réponses.

La continuité d'activité du Port de Casablanca

Anouar Harrak, Directeur du port de Casablanca, présente les mesures et dispositifs mis en place pour assurer la continuité des opérations commerciales tout en évitant la propagation du virus Covid-19 dans l'enceinte portuaire.

**Quelle a été l'activité du port de Casablanca à fin avril 2020 ?**

A.H : Le trafic portuaire a enregistré à fin Avril 2020, 10.435.778 T soit +6% par rapport à la même période 2019. A l'import, le trafic a enregistré 6.805.738 T contre 6.187.264 T soit une hausse de 10% tirée essentiellement par le vrac solide (+9%). Par contre, le trafic à l'export a connu sensiblement une légère baisse de 1% avec un niveau de 3.630.040 T contre 3.658.253 T pour la même période 2019.

Pendant cette période de crise, quel est le mode de fonctionnement et les services portuaires mis en place ?

A.H : A ce stade, plusieurs procédures spécifiques et des notes ont été élaborées en vue de sensibiliser, organiser et mieux gérer l'ensemble des activités. Tous les terminaux ont mis en place une organisation optimisée, adaptée aux attentes des clients et aux consignes sanitaires. La capitainerie, les personnels d'exploitation et certaines fonctions indispensables sont mobilisés en fonction des escales et/ou des situations d'urgence. Les autres personnels continuent d'assurer leurs missions en télétravail et restent joignables sur leurs téléphones portables.
Sur le plan suivi et supervision des opérations portuaires et de la sécurité et sureté au port, plusieurs réunions se font en mode visioconférence et à distance. D'autres réunions se tiennent pour assurer la continuité de suivi des projets qui sont en cours de réalisation notamment ceux en rapport avec la facilitation des procédures.

**Dans le contexte actuel lié à la pandémie de Covid-19, quelles sont les mesures d'hygiène et de prévention prises ?**

A.H : Tous les terminaux du port de Casablanca ont mis un programme de suivi et de veille sur l'application des mesures préventives depuis l'apparition de cette pandémie au Maroc.
En effet, ces mesures concernent les volets nettoyage, sanitaires et sensibilisation. Il s'agit de :

- Nettoyage profond des lieux de travail selon un programme quotidien et en permanence,
- Fourniture des produits d'hygiène afin que les employés et les visiteurs puissent laver leurs mains régulièrement,
- Suivi de la disponibilité des solutions de désinfection,
- Port obligatoire des masques,
- Mise en place d'un plan de limitation et d'organisation des visites externes,
- Mise en place d'un système de rotation dans les cantines et cafétérias et tous lieux de rassemblement (vestiaires, salle de prière),
- L'utilisation des appareils de pointage a été suspendue,
- Sensibilisation aux gestes de prévention,
- Désinfection régulière des locaux par des sociétés spécialisées,
- Utilisation des formats numériques pour l'échange de documents en interne et en externe,
- Limitation des réunions, et l'utilisation des outils digitaux de communication : paiement électronique, déploiement du portail achat...,
- Interdiction au personnel de monter à bord des navires, sauf dans le cas de nettoyage des cales et bien évidemment dans le respect total des consignes sanitaires,
- Désignation d'un comité de suivi du respect des mesures

au sein de chaque terminal portuaire.

En outre, l'Agence a procédé à la mise en oeuvre d'un programme spécifique de désinfection des bâtiments et locaux administratifs ainsi que plusieurs zones situées à l'extérieur des terminaux. De même au niveau des accès du port, chaque camion qui entre au port passe par une phase de désinfection pour éviter une plus grande propagation du virus.

D'autres mesures ont été fixées dans le cas éventuel de découverte d'un cas positif chez une personne en respect des consignes préconisées par les autorités. Par ailleurs, un dispositif spécifique d'hygiène et de propreté a été élaboré pour les navires et les marins du port de pêche.

**Comment se déroule la collaboration entre les acteurs de la communauté portuaire ?**

A.H : L'étroite collaboration entre les services aux navires et la capitainerie a permis d'assurer des services renforcés et de répondre à l'ensemble des demandes des clients.

L'organisation des équipes est réalisée en cohérence avec les directives gouvernementales.

La communauté portuaire du port de Casablanca se félicite également du soutien apporté aux projets de dématérialisation favorisant les échanges électroniques des données et des documents, via le Guichet Unique PortNet. Les services de contrôle de l'État sur la marchandise et les navires, à savoir la douane, les services sanitaires, santé aux frontières restent opérationnels en ayant adapté leur organisation aux consignes réglementaires. Les professionnels de transport ont aussi maintenu leur activité d'une manière habituelle contribuant ainsi à l'acheminement des marchandises à leurs destinations.

**La crise sanitaire semble accélérer la digitalisation, qu'en est-il au niveau du port ?**

A.H : Grace aux évolutions de l'Ecosystème du port de Casablanca, la transition numérique se forge de plus en plus chez les différents intervenants de la chaine logistique. En effet, tous les efforts menés par la communauté portuaire sous l'impulsion de l'Agence Nationale des Ports (ANP), s'orientent vers l'accélération et la facilitation du transit portuaire.

A cet effet, et parmi les projets qui sont en cours d'implémentation, on peut citer à titre indicatif : la dématérialisation de la commande de certaines prestations de shipchandling, le gardiennage et la collecte des déchets à bord des navires via le guichet unique, la déclaration des marchandises dangereuses et spéciales, l'échange de documents dans le cadre de l'exercice de contrôle aux frontières par les autorités compétentes (santé, Gendarmerie Royale). Il y a lieu de préciser que l'ANP a mis à la disposition de ces services les moyens informatiques pour le bon fonctionnement de leurs activités.

Ainsi, en relation avec ces développements, plusieurs nouvelles procédures seront intégrées dans la plateforme PortNet. De plus, grâce aux nouveaux chantiers déployés par les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur en termes de simplification et de dématérialisation des procédures, des projets d'interconnexion entre différents systèmes d'information sont prévus par PortNet.

Par ailleurs, en rapport avec les formalités de dédouanement et d'enlèvement des marchandises, le «Bon à délivrer» (BAD) a été dématérialisé après avoir être implémenté et testé de concert avec les différents acteurs de l'écosystème du commerce extérieur. Le nouveau circuit permet la création automatique des BAD émis à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises, par les opérateurs concernés à savoir : les agents maritimes, les commissionnaires de transport autorisés (freight forwarders) et les exploitants de MEAD. A partir du 04 Mai 2020 la gestion électronique du BAD est désormais obligatoire via la plateforme PortNet.

Aussi, vient s'ajouter un projet phare en rapport avec l'optimisation des flux au sein du port de Casablanca et qui s'inscrit dans une démarche globale « Smart Port ». Ce projet dont la réalisation est en cours avec la collaboration mutuelle des opérateurs portuaires, PortNet et des experts portuaires aura un impact remarquable sur les performances et la qualité des services rendus aux usagers du Port de Casablanca.

Nos remerciements à Logismed

# ALL4PACK

## SALON INTERNATIONAL DE L'EMBALLAGE ET DE L'INTRALOGISTIQUE

**Tous les deux ans, ALL4PACK, salon leader généraliste en France, est le rendez-vous incontournable de 79.000 professionnels, qui viennent découvrir, à travers ses allées, les solutions de packaging innovantes et durables proposées par 1.350 exposants et marques. Sa prochaine édition, qui aura lieu du 23 au 26 novembre, sera, en cette année particulière, une occasion unique pour l'écosystème emballage et intra-logistique de se retrouver et avancer ensemble face aux enjeux réglementaires et sociétaux auxquels fait face le secteur.**

### L'emballage, plus que jamais nécessaire

La situation exceptionnelle à laquelle nous sommes confrontés dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 et la gestion mise en place pour y faire face, nous rappelle une chose essentielle : la raison d'être et l'importance de l'emballage. En effet, sans contenant, la sécurité alimentaire, la consommation et la distribution de certains produits se révéleraient tout simplement impossibles. Bien que parfois remis en cause par le passé, l'emballage joue un rôle crucial pour notre société puisqu'il s'est avéré indispensable au maintien de l'activité des secteurs stratégiques de notre pays, tels que : l'alimentation et les produits de première nécessité, la santé et l'hygiène, ou encore les livraisons à domicile.

Au-delà de son rôle majeur, le secteur de l'emballage poursuit sa mutation.

Préserver nos ressources et notre planète est une nécessité à laquelle le secteur doit répondre en apportant de nouvelles solutions. Face à l'ampleur des enjeux environnementaux, les défis à relever sont de taille. ALL4PACK, seul salon international, dédié aux problématiques liées à l'emballage, est l'occasion d'écrire un nouveau chapitre dans ce domaine.

### Edition 2020, une nouvelle ère pour l'emballage

De nombreux changements sont en cours pour le secteur de l'emballage qui connait actuellement une véritable révolution. Outre les initiatives déjà menées par les industriels afin de répondre aux demandes des citoyens, les objectifs fixés par la loi pour l'économie circulaire, votée en février dernier, va les obliger à accélérer le processus : 100% de plastique recyclé pour 2025, interdiction des emballages à usage unique d'ici à 2040, et dès 2021, abandon complet du polystyrène expansé, très utilisé dans l'emballage alimentaire.

L'emballage est donc à réinventer. Le salon ALL4PACK, précurseur de toutes les solutions durables d'emballage et de l'intra-logistique, s'est donné pour mission d'accompagner les professionnels pour faire face à cette révolution sans précédent. L'édition 2020 sera ainsi placée sous le signe du changement, et le développement durable, plus que jamais, au coeur de l'événement.

En effet, cette année, le salon ALL4PACK a été construit pour

être le rendez vous avant-gardiste, inspirant et incontournable de l'emballage du futur. Les visiteurs professionnels pourront se réunir et échanger autour des problématiques qui touchent le secteur pour anticiper au mieux les nouveaux défis d'aujourd'hui et de demain.

## Des solutions pour chaque secteur et chaque matériau

ALL4PACK 2020 promet une approche globale, pour accompagner les industries utilisatrices dans leurs recherches de solutions afin qu'elles puissent conjuguer durabilité, performance et rentabilité. Sur place, ce sera l'occasion de partir à la rencontre de fabricants d'emballages, de contenants et de machines nationaux et internationaux et de découvrir 600 machines en fonctionnement. Chaque professionnel pourra y découvrir une offre complète de solutions spécifiques, durables et responsables que ce soit en packaging, processing, printing et logistics.
Pour une meilleure visibilité et un parcours visiteur plus fluide et pertinent, cette année, les différentes offres des exposants seront présentées par matériau : bois, carton, métal, plastique et verre. Chacun pourra donc retrouver plus facilement les solutions et innovations qui peuvent l'intéresser.

L'écoconception au coeur des enjeux des supply chain
Repenser l'emballage en favorisant l'écoconception et en repensant son utilisation, est devenu une priorité pour les industriels, fabricants et acteurs de la supply chain afin de répondre aux enjeux de développement durable. Pour cela, les logisticiens et directions supply chain investissent massivement sur l'écoconception à différents niveaux. De nouvelles solutions sont adoptées que ce soit dans les entrepôts (packagings innovants et sur mesure pour réduire le vide) ou en matière de transport (utilisation de matériaux recyclés et réutilisables ; optimisation des volumes et du taux de remplissage des camions).
Les visiteurs pourront retrouver un large panel de ces nouvelles réponses lors de du salon ALL4PACK. Ils pourront également dialoguer avec un grand nombre d'interlocuteurs afin d'arbitrer sur des choix optimaux selon les productions et activités permettant de concevoir une solution « sur-mesure ».

## De nombreuses animations pour compléter l'offre proposée

Le salon ALL4PACK, vitrine et référent de l'écosystème de l'emballage et de la logistique innovants, durables et responsables, proposera de nombreux temps forts ainsi qu'un programme riche et complet de conférences et animations. Cela permettra à tous les professionnels présents de réfléchir ensemble et de partager avec leurs pairs les solutions d'emballage du moment et du futur :
- Cycle complet de conférences sur les enjeux du secteur dont les nouvelles réglementations et l'économie circulaire
- Découverte des tendances par matériau et des innovations packaging et intra-logistique pour comprendre la révolution qui s'engage sur l'espace ALL4PACK Innovations
- Rencontres avec les acteurs du changement et échanges sur les pratiques vertueuses de l'économie circulaire sur le nouvel Espace Objectif Zéro Impact.
- Un lieu de rencontres et d'échanges sur les technologies 4.0 et les solutions machines, au service de l'environnement, de l'homme et de la performance industrielle des entreprises. RDV sur le LAB By Geppia, Hall 7.

ALL4PACK EN CHIFFRES
1.350 exposants & marques représentées
79.000 professionnels
91 % des contacts pris par les exposants ont des intentions d'achat
88 % de satisfaction visiteurs

ALL4PACK
Salon international de l'emballage et de l'intralogistique
Du 23 au 26 Novembre 2020 à Paris Nord Villepinte.

Photos : © Photo Faust Favart

# Recettes selon Kool

## Seffa

**Portions : 4**

**Préparation : 10 mn**

**Cuisson 10 mn**

**Ingrédients**

- 500 g de cheveux d'ange
- 100 g de raisins secs
- 50 g de sucre
- Beurre
- Sucre glace
- Cannelle

**Préparation**

Remplissez d'eau à moitié la base de votre couscoussier et mettez-le sur le feu pour ébullition.

Versez le paquet de cheveux d'ange dans un grand plat puis arrosez-les avec 4 cuillères à soupe d'huile de table.

Mélangez avec les doigts afin d'huiler tous les cheveux d'ange.

Placez-les dans le panier du couscoussier, couvrez et laissez cuire 20 minutes.

Verser le panier dans un grand plat, étalez la vermicelle à l'aide d'une fourchette puis arrosez de 12 cl d'eau froide salée. Mélangez délicatement.

Remettez les cheveux d'ange dans le panier du couscoussier et laissez cuire encore 20 minutes.

Replacez-les une nouvelle fois dans le grand plat, procédez de la même façon pour séparer les cheveux d'ange à l'aide d'une fourchette et arrosez d'eau froide non salée.

Ajoutez les raisins secs et mélangez. Remettez le tout dans le panier et laissez cuire encore 20 minutes.

Verser la préparation dans le grand plat, ajoute-y le beurre, la cannelle en poudre, le sucre glace selon le goût, mélangez délicatement et servez.

Il convient de présenter la Seffa en forme de dôme.

Vous pouvez décorer d'amandes concassées, de cannelle et sucre glace.

## Sellou

**Portions : 10**

**Préparation : 20 mn**

**Cuisson : 10 mn**

**Ingrédients**

- 1 kg de farine
- 500 g d'amandes
- 500 g de graines de sésames
- 500 g de beurre fondu
- 1 càs d'anis en poudre
- 1 càs de cannelle
- 1/2 càs de gomme arabique
- 1 pincée de sel
- 1 noix de muscade moulue
- 300 g de miel
- 1 petit verre d'amandes grillées entières pour le dressage.

**Préparation**

Torréfiez la farine dans une casserole en la cuisant sur feu doux et en remuant jusqu'à ce qu'elle soit dorée.

Tamisez-la.

Préchauffez votre four à 180° (thermostat 6).

Placez sur une plaque de cuisson les amandes émondées. Enfournez-les et laissez cuire quelques minutes jusqu'à ce qu'elles soient grillées.

Mixez finement les amandes en purée.

Faites également grillez les graines de sésames au four puis mixez-les.

Dans un grand saladier, disposez la farine, l'anis, les amandes, le sésame, le sucre glace, la cannelle, la gomme arabique et mélangez.

Ajoutez le beurre fondu, le miel (préalablement chauffé pour qu'il soit liquide) et mélangez avec les doigts, bien malaxer avec la main pour faire imprégner les saveurs et éviter les grumeaux.

Servez le sellou dans un plat rond et formez une petite pyramide.

Pour la décoration, ajoutez des amandes de haut en bas.

# Le cahier HoReCa

Le magazine de l'Hôtellerie et de la Restauration

## Grande enquête OMT
## Soutenir l'emploi et l'économie

Chez Accor
## ALL Safe Officer

Ré-ouverture
## Les hôtels Kenzi

LA MAMOUNIA

## NOUVEAU CHEF

La Mamounia est ravie d'annoncer sa collaboration avec le chef de renommée internationale Jean-Georges Vongerichten. Un Chef français reconnu pour son amour des produits d'exception et des combinaisons de saveurs audacieuses qui ravissent les New-Yorkais et le monde depuis plus de 30 ans.
Après la rénovation des restaurants de La Mamounia qui aura lieu entre le 25 mai et le 1er septembre, Jean-Georges introduira deux nouveaux concepts de restauration à l'hôtel - une Trattoria Italienne et un concept asiatique s'inspirant de la culture culinaire d'Asie du sud-est.
La Mamounia est honorée d'accueillir le Chef et ses équipes dont la vision et l'innovation sont clairement alignées à la nouvelle philosophie culinaire de La Mamounia.
En septembre, La Mamounia dévoilera une offre culinaire exclusive plus que jamais en phase avec sa clientèle et le positionnement qu'elle a acquis et établi au cours de ces dernières années.
Pierre Jochem, Directeur Général de La Mamounia depuis près de 7 ans, a joué un rôle déterminant dans le projet de rénovation convaincu qu'un hôtel doit constamment continuer d'innover et veiller à vivre avec son époque.
La Mamounia dévoilera prochainement tous les concepts qui verront le jour suite à ce projet ambitieux.

www.mamounia.com/fr

TOURISME

## CHUTE AU 1er TRIMESTRE

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), la pandémie de COVID-19 a provoqué une chute de 22 % des arrivées de touristes internationaux au cours du premier trimestre 2020.
Il en résulte une diminution de 67 millions d'arrivées internationales et d'environ 80 milliards $ de recettes. Les régions les plus impactées sont l'Asie et le Pacifique avec une baisse de 33 millions d'arrivées et l'Europe avec un recul de 22 millions d'arrivées.
A l'issue d'une enquête effectuée par le Groupe d'experts de l'OMT, l'institution estime que le tourisme mondial reste au « point mort » depuis que le covid-19 « a mis le monde entier en confinement ». A ce jour, 100% des 217 destinations du monde continuent d'appliquer des restrictions sur les voyages, et 72% ont complètement fermé leurs frontières au tourisme international.
Par ailleurs, des restrictions sont en vigueur depuis au moins trois mois dans 25% des destinations tandis que 40% les ont instaurées il y a au moins deux mois. L'enquête révèle également qu'aucune destination n'a jusqu'à présent levé ou assoupli les restrictions de voyage.

Borgia Kobri © Agence Ecofin

TOURISME

## LA SITUATION MONDIALE

Dresser une radiographie en temps réel des marchés touristiques, tel est l'objectif recherché à travers la mise en place par l'ONMT d'un site interactif qui regroupe toutes les informations de chaque marché émetteur sur sa gestion de la pandémie du covid-19.
Depuis le début de la crise liée au coronavirus, l'ONMT cherche à accompagner au mieux les professionnels du secteur du tourisme dans la gestion de cette crise. En mettant en place cette carte interactive, l'Office met donc à disposition des opérateur un outil de travail afin qu'ils mettent en place leur plans d'action pour accompagner les réouvertures de marchés.
Et pour ce faire, ce site regroupe une multitude d'informations, notamment la situation des espaces aériens, les Insights marchés et données qualitatives collectées, des témoignages des partenaires internationaux, les mesures de soutien...
Les professionnels interessés retrouvent ainsi en un seul clic les principales données des marchés avec lesquels ils travaillent.

Lien pour découvrir cette carte interactive : http://covid19.onmt-pro.org

SALON

## REPORT D'EGAST

Strasbourg événements, membre du groupe GL Events, organisateur du salon égast de Strasbourg, annonce que son édition 2020, initialement prévue du 8 au 11 mars 2020, se tiendra du 14 au 17 mars 2021, l'édition prévue du 21 au 24 juin 2020 ne pouvant se tenir.
En effet, après avoir consulté l'ensemble de nos parties prenantes : exposants et partenaires, il apparaît que le report de l'édition 2020 est la décision la plus raisonnable, les conditions économiques et sanitaires, au mois de juin n'étant pas réunies, pour permettre à tous des rencontres, des débats et des échanges riches et fructueux.
Face à cette crise sanitaire inédite, nous nous engageons à prendre les mesures nécessaires pour faire face à l'évolution du Coronavirus - Covid19 sur la base des recommandations et conseils des autorités sanitaires et gouvernementales compétentes.
Notre volonté reste intacte de faire de cette édition un succès et nous sommes convaincus que l'ensemble de notre communauté sera au rendez-vous du 14 au 17 mars 2021 pour participer au salon égast, 1er salon professionnel des métiers de bouche dans le Grand Est.
Nous tenons à remercier l'ensemble de nos exposants, la filière CHR et des métiers de bouche, nos partenaires pour leur compréhension ainsi que les autorités, territoriales, régionales et locales qui nous accompagnent et qui nous renouvellent leur soutien pendant cette période difficile.
Dans l'immédiat, les collaborateurs de l'entreprise, et plus particulièrement vos contacts commerciaux habituels, avec le soutien de la Direction Générale, sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations et traiter vos demandes spécifiques.

www.egast.eu

ACCOUSTIQUE

## NOUVELLE BARRE AUDIO

TCL Electronics, l'un des principaux acteurs dans le secteur mondial de la télévision et société d'électronique grand public, confirme son engagement envers l'innovation technologique sonore, en remportant le prix iF DESIGN AWARD 2020 pour sa barre audio TCL Série 9 RAY•DANZ avec Dolby Atmos et sa conception unique basée sur une technologie de réflecteurs acoustiques innovante. Cette barre audio est conçue en fonction des besoins du client pour offrir une expérience de divertissement Dolby Atmos immersive à domicile. Elle est disponible dans le monde entier depuis mai 2020.

SIAL PARIS 2020

## OWN THE CHANGE

Carrefour international de rencontres entre les producteurs, distributeurs et exportateurs, SIAL PARIS, amorceur et générateur de business, annonce son grand rendez-vous à Paris Nord Villepinte.
Cette édition 2020 amorce une nouvelle dynamique en ouvrant les débats autour d'un thème puissant et fédérateur, « Own The Change ». Son ambition : investir pleinement les transformations majeures à l'œuvre dans l'industrie agroalimentaire.
Parce que ce secteur doit se réinventer pour faire face aux enjeux climatiques, éthiques, numériques et démographiques d'un monde en mouvement, SIAL Paris 2020 donne à ses 7.200 exposants et 310.000 professionnels les moyens de se réapproprier les challenges auxquels ils font face. Le SIAL entend les aider à se positionner en maîtres d'œuvre de changements désormais inéluctables. Il les invite à incarner le futur positif et durable de l'alimentation !

DU 18 AU 22 OCTOBRE 2020
PARIS NORD VILLEPINTE

QATAR

## UN AÉROPORT TITRÉ

L'aéroport International Hamad du Qatar conserve ses titres de « Meilleur aéroport du Moyen-Orient » et de « Meilleur service du personnel au Moyen-Orient ». Il a été classé « troisième Meilleur aéroport du monde » par les SKYTRAX World Airport Awards 2020, parmi 550 aéroports dans le monde. Passant de la quatrième place en 2019 à la troisième place en 2020, HIA n'a cessé de progresser dans le classement des « Meilleurs aéroports du monde » depuis le début de ses activités en 2014.

ENODIS

## LA SÉCURITÉ SANITAIRE

C'est en 2009 que les fours Convotherm ont été équipés de matériaux antibactériens évitant la propagation des bactéries et autres microbes, répondant à l'une des principales préoccupations d'Enodis – à savoir la sécurité sanitaire et alimentaire.
« Le concept «hygienicCare» de Convotherm a été développé il y a plus de 10 ans pour réduire la propagation des germes et protéger les opérateurs en cuisine et leurs clients contre la transmission bactérienne. Quasiment l'intégralité des fours Convotherm utilisé en France bénéficie de cette protection. Ceci va considérablement aider la réduction de la circulation des bactéries et virus à la réouverture des restaurants », déclarait François Houpert, Fondateur d'Enodis.
L'ensemble des surfaces de contact (cadran, poignée de porte et douchette à main) est protégée grâce à un matériau innovant breveté contenant des ions d'argent intégrés, ce qui réduit en permanence la croissance et le transfert des germes et des microbes. Ce système élimine la circulation des bactéries entre opérateurs, ainsi que du four à l'assiette du client.
Le système de nettoyage automatique du four Convotherm 4 dispose quant à lui d'un cycle de stérilisation protégé par un brevet, et un cycle de désinfection en option peut être ajouté pour stériliser la cavité de cuisson 10 minutes 100 ° C.
La conception du Convotherm 4 convient parfaitement aux processus de désinfection des cuisines (tous les produits Convotherm 4 ont un indice IPX de 5), et les matériaux sont résistants aux agents de désinfection (pas de blanchiment ou de chlore).
Enfin, grâce à son système clos introduisant moins d'air ambiant, l'introduction de bactéries est évitée. Aucun échange d'air avec l'extérieur n'est possible, et l'air présent dans le four ainsi que l'humidité restent dans la cavité.

ETHIMO

## CONCRETO

Ethimo et Luca Nichetto donnent vie à une collection qui réinterprète, de façon moderne, la table de bistrot, créant des compléments polyvalents et de haute facture, à l'esthétique pure et raffinée.
Béton en français, Concreto est un nom qui exprime l'essence même de cette nouvelle ligne de tables conçue pour meubler les collectivités ou les hôtels de notre époque, assurant à la fois confort, fonctionnalité et qualité.
Les tables Concreto ont une solide base en béton et une structure en aluminium ; leur plateau, en revanche, qu'il soit rond (60cm et 70cm) ou carré (60x60cm et 70x70cm), peut être réalisé en teck ou en céramique noire. Les tables sont également disponibles dans deux hauteurs différentes (74cm et 105cm). Dans la version haute, qui accompagne parfaitement les tabourets, le plateau peut être rond (60cm ou 70cm) ou carré (60x60cm ou 70x70cm).
La collection Concreto se distingue par ses multiples compositions proposées qui permettent de satisfaire les besoins d'ameublement parfois complexes comme dans l'hôtellerie. Elle peut aussi d'être associée à des assises de tailles ou de styles différents. Les tables Concreto sont des solutions transversales qui peuvent être installées de manière planifiée ou plus spontanément dans des contextes extérieurs les plus variés.

# ENQUÊTE OMT

Le présent document a été préparé par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) avec la contribution des membres du comité de crise pour le tourisme mondial comprenant l'OMT, des représentants de ses États membres, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de l'Organisation maritime internationale (OMI) et du secteur privé – Membres affiliés de l'OMT, Conseil international des aéroports (ACI), Cruise Lines International Association (CLIA), Association du transport aérien international (IATA) et Conseil mondial des voyages et du tourisme (WTTC).

Madrid (Espagne), le 31 mars 2020

La priorité absolue est d'endiguer la pandémie de COVID-19. Le secteur des voyages et du tourisme appuie résolument toutes les mesures visant à enrayer la flambée et à en atténuer les répercussions sur la vie des populations. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) travaille en étroite relation avec ses États membres, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation maritime internationale (OMI) et le secteur privé – Membres affiliés de l'OMT, Conseil international des aéroports (ACI), Cruise Lines International Association (CLIA), Association du transport aérien international (IATA) et Conseil mondial des voyages et du tourisme (WTTC) – pour assurer une action coordonnée et efficace.

Nous saluons la solidarité du secteur et sa réactivité pour apporter son concours face à l'urgence sanitaire actuelle en mettant ses- infrastructures à disposition pour recevoir des personnes mises en quarantaine, accueillir des personnels de santé ou les transformer en centres de soins de santé.

Sur le front socioéconomique plane la menace d'une récession mondiale détruisant des millions d'emplois. Le secteur des voyages et du tourisme est un secteur à forte intensité de main-d'œuvre et l'un des plus touchés. Des emplois sont en péril tout le long de la chaîne de valeur et ce sont les groupes de population les plus vulnérables, tels que les femmes, les jeunes et les populations rurales, qui seront les plus exposés.

Le secteur des voyages et du tourisme a donc besoin d'un soutien urgent et de dispositifs d'atténuation spécifiques pour soutenir l'emploi et faire que le marché ait la capacité voulue au sortir immédiat de la crise.

L'empreinte économique et sociale du tourisme est sans commune mesure avec celle des autres secteurs économiques, quels qu'ils soient. Cela rend le tourisme vulnérable, mais le place aussi dans une position privilégiée pour contribuer aux mesures et aux plans de redressement de portée plus large.

Partout dans le monde, le tourisme est porteur d'opportunités de développement et favorise la solidarité et l'entente par-delà les frontières; quant au tourisme interne, il contribue aussi à la cohésion sociale. Le secteur joue en outre un rôle mobilisateur essentiel pour préserver et promouvoir le patrimoine naturel et culturel et se situe, depuis longtemps, en première ligne de la protection de l'environnement.

Tout ceci rend d'autant plus impératif d'appuyer le secteur mondial du tourisme, maintenant que sévit la crise et à mesure que les sociétés entreront en phase de redressement.

La pandémie de COVID-19 a frappé de plein fouet les voyages et le tourisme. Toutefois, c'est aussi une rare occasion de se livrer à une réflexion et à un recalibrage pour retrouver la croissance, et une croissance meilleure pour la planète et pour l'humanité.

C'est d'autant plus important qu'il reste maintenant à peine 10 ans à la communauté mondiale pour atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD) énoncés dans le Programme 2030 : nous voici entrés dans la Décennie d'action. S'il est géré de manière responsable, le tourisme peut, au sortir de la crise actuelle, devenir un contributeur encore plus important aux ODD, soutenant les moyens d'existence et porteur d'opportunités pour des millions de personnes partout dans le monde, sans faire de laissés-pour-compte.

Les présentes recommandations visent à aider les pouvoirs publics, le secteur privé et la communauté internationale à traverser, en gardant le cap, cette crise sociale et économique sans précédent de la COVID-19.

Elles ont bénéficié des contributions de pays de toutes les régions du monde ainsi que d'organisations internationales et d'associations du secteur privé, sans prétendre être définitives.

Par ailleurs, la COVID-19 aura un impact différent et à des degrés différents selon les pays. La capacité des pays de faire face à cette crise inédite et de se relever va aussi varier considérablement. Cela tiendra à des différences en termes d'infrastructure, de ressources humaines, de capacité économique ou de facteurs politiques, par exemple. Cela étant, là où c'est faisable, les recommandations ci-après vont contribuer à atténuer l'impact de la crise, assurer le redressement du tourisme et permettre au secteur de tenir un rôle moteur dans le relèvement général des sociétés. Les interventions proposées doivent être considérées à la lumière des scénarios probables pour la reprise mondiale, à savoir la durée et l'ampleur attendues de la crise sanitaire et économique.

Les recommandations tombent dans trois grandes catégories :

1) Gestion de la crise et atténuation de l'impact

2) Mesures de relance et accélération du redressement

3) Préparer l'avenir

Atténuer l'impact de la crise et stimuler le redressement du tourisme peut produire d'immenses bénéfices pour l'ensemble de l'économie.

Des grandes compagnies aériennes jusqu'aux petits hôtels en milieu rural, le secteur est au point mort.

## Gestion de la crise et atténuation de l'impact

Les moyens d'existence de millions de personnes à travers le monde dépendent, directement et indirectement, des voyages et du tourisme. Aussi les mesures préconisées ici ont-elles un caractère éminemment urgent. Elles doivent être mises en œuvre immédiatement, surtout celles consistant à venir en aide en temps opportun, de manière ciblée et à titre temporaire aux populations et aux entreprises les plus touchées le temps que durera la crise.

L'OMT souligne aussi l'importance d'appuyer les entreprises économiquement et fiscalement et de rétablir la confiance envers le secteur. L'appui doit, avant tout, aller au soutien à l'emploi. Faute de mieux, on s'efforcera au maximum de protéger les travailleurs et d'offrir de nouveaux débouchés, en particulier pour les groupes vulnérables.

**1. Fournir des incitations au maintien des emplois, soutenir les travailleurs indépendants et protéger les groupes les plus vulnérables**

• Fournir des incitations spéciales et des aides aux entreprises qui maintiennent leurs effectifs, y compris par une exonération ou une réduction de leurs prélèvements sociaux et fiscaux

• Verser des subventions salariales aux personnes et aux entreprises pour aider à enrayer la contagion

• Accroître et étendre les transferts de prestations sociales, surtout pour les plus vulnérables. Cela peut recouvrir le versement des prestations de l'assurance chômage et les allocations aux demandeurs d'emploi

• Prévoir des dispositifs d'appui spéciaux pour les travailleurs indépendants, par exemple d'exonération, de report ou de réduction des prélèvements sociaux et fiscaux

• Apporter un soutien aux travailleurs restant chez eux pour s'occuper d'enfants et de personnes âgées et garantir la simplicité des procédures administratives à accomplir pour les bénéficiaires

• Promouvoir les incitations aux entreprises dispensant des formations aux personnes obligées de s'arrêter de travailler

• Mettre en place des régimes de chômage partiel, comme la réduction du temps de travail

• Assouplir les règles en matière d'indemnités de travail à court terme, pour qu'il soit plus facile aux entreprises durement frappées par la crise actuelle de demander des aides pour compenser la charge salariale quand elles sont forcées de cesser temporairement leur activité

• Promouvoir un dialogue constructif entre les entreprises et les syndicats de travailleurs conformément aux normes internationales du travail

• Reconnaître et atténuer les risques pour l'emploi et les difficultés économiques que les travailleurs peuvent rencontrer pendant et après la crise

• Mettre en place des mesures particulières de protection pour que les groupes traditionnellement défavorisés ne soient pas en difficulté, en particulier les femmes, les jeunes et les populations rurales.

**2. Soutenir la trésorerie des entreprises**

• Allouer aux voyages et au tourisme des lignes de financement spécifiques dans le cadre des fonds et des programmes d'urgence afin de venir en aide aux entreprises les plus touchées pour éviter la faillite et leur permettre de redémarrer leur activité passée la crise. Cela aidera à rétablir l'offre sur le marché.

• Soutenir les liquidités des entreprises par des exonérations temporaires et un report des prélèvements sociaux et fiscaux

• Mettre au point des mécanismes d'investissement apportant des liquidités à la filière tourisme, surtout aux micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) et en particulier à brève échéance, par exemple sous la forme de crédits de trésorerie ou de prêts rapides et subventionnés, etc.

• Appliquer des exonérations temporaires ou des réductions sur les factures critiques (électricité, communication, loyer, etc.)

• Fournir des instruments financiers pour dégager des liquidités supplémentaires, par exemple sous forme de moratoire sur les remboursements d'emprunts, garanties d'emprunt ou crédits flexibles de trésorerie

• Proposer des dons non remboursables, bien ciblés et de faible montant aux petites entreprises, travailleurs indépendants et entrepreneurs

• Mettre en place des procédures simples de report des prélèvements sociaux et fiscaux sans complications administratives ni pénalités

• Fournir une aide à la gestion et un mentorat aux microentreprises pour les aider à traverser la crise et dans leurs rapports avec les institutions financières et les administrations

**3. Réexaminer les taxes, redevances et droits et la réglementation ayant une incidence sur les transports et le tourisme**

• Réexaminer tous les droits, taxes et

En 2019, le secteur a représenté 30 % des exportations mondiales de services (1 500 milliards d'USD) et jusqu'à 45 % du total des exportations de services des pays en développement.

redevances ayant une incidence sur le tourisme, les transports et les activités connexes

• Prévoir la suspension temporaire ou la réduction des taxes, redevances et droits sur les voyages et le tourisme, notamment de TVA et d'impôts sur le revenu, et des redevances spécifiques sur le tourisme et les transports d'une manière équitable, non discriminatoire et transparente

• Revoir la réglementation et envisager une application souple des règles relatives à l'activité des entreprises touristiques et de transport, comme celles d'attribution des créneaux dans les aéroports. Cela aidera les opérateurs à ajuster ou à interrompre leur activité s'il y a lieu, notamment en réduisant les formalités administratives requises.

**4. Assurer la protection des consommateurs et la confiance**

• Travailler avec le secteur privé à la promotion d'arrangements équitables pour le consommateur. Cela peut consister à reprogrammer les vacances et les vols annulés et à veiller à ce que le consommateur soit pleinement protégé.

Il serait bon, dans la mesure du possible, d'utiliser d'autres mécanismes de règlement des litiges avec le consommateur que le recours aux tribunaux, de façon à limiter à un minimum les actions en justice.

• Étudier la possibilité de remettre des coupons correspondant aux réservations annulées, valables jusqu'à la fin 2020, pour stimuler la demande et aider le consommateur

• Explorer les moyens de régler la question des demandes de remboursement des versements d'acomptes par carte de crédit

**5. Promouvoir l'acquisition de compétences, surtout de compétences numériques**

• Soutenir les chômeurs dans leurs démarches d'acquisition de nouvelles compétences en prévision des phases de redressement. Les compétences utiles peuvent être celles liées au développement de nouveaux produits, au marketing, à l'analyse du marché et les compétences numériques en général.

• Mettre au point des cours de formation en ligne gratuits pour les personnes les plus en difficulté économique, comme celles touchées par le chômage, les travailleurs saisonniers et les personnes à qui l'on a réduit le temps de travail, en partenariat avec les universités et autres établissements d'enseignement et de formation

• Promouvoir les contenus gratuits d'organisations internationales, comme l'Académie en ligne de l'OMT, et appuyer la mise au point et la promotion de formations multilingues

• Coopérer avec les partenaires numériques pour dispenser une formation aux compétences numériques à l'intention des professionnels du tourisme actuels et futurs et faire mieux connaître les possibilités existantes d'apprentissage numérique

• Lancer des défis nationaux pour encourager et récompenser les start-up et les entrepreneurs proposant des solutions innovantes à la crise

• Mettre au point des programmes financés par des fonds publics d'éducation et de formation professionnelle pour le personnel des entreprises touristiques contraintes de fermer pendant la crise

**6. Faire une place au tourisme dans les dispositifs économiques d'urgence nationaux, régionaux et mondiaux**

• Faire en sorte que le tourisme et les transports soient pleinement intégrés aux dispositifs nationaux, régionaux et mondiaux d'urgence, d'atténuation et d'appui

• Veiller à inclure les administrations nationales du tourisme dans les programmes émanant des organisations internationales et régionales comme la Banque mondiale, les banques régionales et la Commission européenne. Cela permettra d'assurer un soutien aux MPME, à l'infrastructure touristique et à d'autres branches influant sur le tourisme.

**7. Créer un mécanisme et des stratégies de gestion des crises**

• S'il n'en existe pas, créer des mécanismes aux niveaux mondial, régional et national pour gérer la crise actuelle en mobilisant toutes les parties prenantes voulues

• Unifier les messages pour alimenter la confiance des consommateurs et les perceptions du grand public

• Mettre au point une stratégie de relations et de mobilisation auprès des médias et des influenceurs

• Mettre au point des scénarios de crise d'après les données et la dynamique

L'impact est autant économique que social, sur les moyens de subsistance des travailleurs et des fournisseurs des secteurs du tourisme et des transports, leurs familles et des collectivités entières.
Après la crise économique mondiale, quand l'emploi, tous secteurs économiques confondus, a augmenté de 11 % entre 2010 et 2018, il a progressé de 35 % dans l'hébergement et la restauration.

Le tourisme facilite les échanges culturels, la compréhension mutuelle et la paix. Il combat la discrimination et les préjugés dans les rapports entre les personnes et les sociétés.

actuelle de la crise

• Élaborer une stratégie mondiale d'intervention en cas de crise pour préparer le tourisme à répondre à de futurs besoins d'atténuation et de redressement.

## Mesures de relance et accélération du redressement

À cause de la chute brutale et sans précédent de la demande provoquée par la pandémie de COVID-19, le secteur des voyages et du tourisme aura besoin d'impulsions financières à l'appui du redressement. Les niveaux de relance nécessaires pourront varier d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur du tourisme.

Sans préjudice d'une concurrence loyale, dans la transparence et là où c'est faisable, la priorité devrait aller à l'appui aux entreprises de toutes tailles, y compris par des politiques fiscales favorables et des plans de relance.

C'est aussi l'occasion de ménager une place centrale au tourisme dans les politiques nationales de développement et de faire de la durabilité une composante intrinsèque du secteur, à mesure qu'il se relève et retrouve le chemin de la croissance.

**8. Fournir des incitations financières à l'investissement et à l'exploitation touristiques**

• Créer des incitations spéciales à l'appui de l'activité économique et du redressement à court terme des MPME, comme les incitations à la transformation numérique, à l'accès aux marchés, à la formation et au recrutement

• Promouvoir l'accélération des investissements programmés dans les infrastructures et étudier la possibilité de prévoir des incitations additionnelles à l'investissement direct étranger dans le tourisme

• Promouvoir l'infrastructure de transport, par exemple les voies express, trains à grande vitesse, aéroports, ports et systèmes de gestion du trafic aérien, dans une perspective à long terme. C'est souvent pour répondre aux besoins du tourisme, sans être dit expressément.

• Mettre en place des mécanismes d'investissement comprenant des incitations aux projets portant sur des installations existantes comme les déductions pour amortissement pour les hôtels, les crédits locaux subventionnés de rénovation ou d'agrandissement ou les projets d'efficacité énergétique améliorant la compétitivité

• Promouvoir les fonds encourageant l'intégration et l'innovation de rupture des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, surtout le renforcement des MPME et des start-up spécialisées dans la technologie numérique de voyage

• Veiller à ce que tous les investissements obéissent aux principes de la durabilité et de l'accessibilité, notamment dans les transports, l'hébergement, les biens naturels et culturels. Cela renforcera encore plus la compétitivité du secteur.

**9. Réexaminer les taxes et redevances et la réglementation ayant une incidence sur les voyages et le tourisme**

• Évaluer sous l'angle du redressement économique toutes les taxes et redevances et les réglementations générales et spécifiques pour le tourisme, les transports et les secteurs connexes

• Étendre ou créer de nouvelles exonérations temporaires ou réductions d'impôts sur les sociétés, taxes sur le transport aérien, TVA sur les hébergements et les restaurants, taxes touristiques et autres prélèvements

• Au stade de l'après-crise, là où ça n'a pas déjà été fait, promouvoir la libéralisation du transport aérien pour accroître la capacité aérienne et la connectivité dans l'optique du redressement (Les États voudront peut-être prendre des mesures temporaires d'assouplissement des droits d'accès au marché.)

• Réexaminer l'utilisation de l'espace aérien et des lignes aériennes et appuyer la mise en application de la réglementation internationale dans le but d'accélérer la réduction des coûts du carburant et des émissions de CO2

**10. Faire progresser la facilitation des voyages**

• S'assurer que toutes éventuelles restrictions sur les voyages mises en place pour contrer la COVID-19 sont évaluées constamment et restent proportionnées à la menace pour la santé publique, sur la base des estimations locales du risque. Il convient de lever ces restrictions quand il est sûr de le faire, le moment venu et, autant que possible, en concertation avec les autres destinations de la région.

• Veiller à ce que les informations relatives aux restrictions sur les voyages et leur levée soient accessibles, cohérentes et fiables. Ces informations doivent être diffusées au secteur et aux consommateurs via tous les canaux de communication disponibles.

• Étudier la possibilité d'une simplification accrue des régimes de visa pour les visiteurs temporaires, faire progresser la facilitation des visas et les politiques en faveur de voyages fluides. Les gouvernements et les blocs régionaux devraient s'employer à faciliter les voyages dans le but de passer à des régimes de visa électronique/visa à l'arrivée/dispense de visa.

**11. Promouvoir les nouveaux emplois et l'acquisition de compétences, surtout numériques**

• Créer des programmes spéciaux pour

promouvoir l'emploi et l'acquisition de compétences, surtout de compétences numériques, pour le tourisme, et particulièrement à l'intention des chômeurs

• Mettre en place des salons et des plateformes en ligne d'emploi dans le tourisme

• Prévoir des aides aux programmes et aux mesures de relèvement et de recyclage des compétences afin de promouvoir les normes du secteur et d'aller plus loin dans la diffusion des technologies numériques

• Identifier de nouvelles formations axées sur le développement des produits et l'accès au marché des parties prenantes intervenant dans les domaines de la culture et des industries créatives (autour de l'artisanat, festivals, musique, théâtre, etc.) et du tourisme de nature, sportif, médical et de bien-être pour créer de nouveaux produits innovants toute l'année durant

• Fournir des incitations spéciales, comme les lignes de crédit (dont le micro-crédit), les plans de financement spécial, les prêts, les avantages sociaux ou fiscaux, pour les entreprises soutenant la création d'emplois. Cela peut passer soit par des mécanismes propres au secteur du tourisme, soit par le traitement prioritaire du tourisme dans les programmes de portée plus générale.

• Concevoir des programmes spéciaux à l'appui de l'entrepreneuriat dans le tourisme. Cela fera avancer encore plus l'innovation et la transformation numérique.

• Promouvoir et encourager les chaînes d'approvisionnement courtes dans le tourisme et l'hébergement

• Veiller à l'égalité d'accès à ces mesures des femmes et des autres groupes, notamment les jeunes, les personnes handicapées, les populations rurales et autochtones. Cela aidera à établir une chaîne d'approvisionnement locale plus inclusive et plus diversifiée.

• Appuyer et accroître les programmes financés par des fonds publics d'éducation et de formation au tourisme

**12. Prendre en compte la durabilité environnementale dans les dispositifs de relance et de redressement**

• Aborder le redressement comme une chance à saisir de mettre le secteur sur les rails d'un nouveau modèle de production et de consommation durables

• Des mesures de protection de l'environnement doivent être intégrées aux régimes d'incitations et d'investissement et aux fonds spéciaux. Celles-ci peuvent recouvrir l'utilisation rationnelle des ressources (efficacité énergétique et utilisation efficace des ressources en eau, gestion des déchets) et des mesures de réduction des émissions de CO2. Le secteur pourra ainsi améliorer la durabilité environnementale de l'exploitation touristique et se rapprocher des donateurs internationaux attachés à la durabilité, ce qui se fera au profit du redressement du secteur.

**13. Connaître le marché et agir rapidement pour rétablir la confiance et stimuler la demande**

• Communiquer dans la transparence et aider les destinations et les entreprises à rétablir la confiance parmi les consommateurs pour faire redémarrer les voyages dès que la situation sanitaire le permettra

• Étudier l'opportunité de réaménager le calendrier des vacances et, si possible, introduire des jours fériés vers la fin de l'année. Inciter les entreprises à distribuer des chèques vacances à leurs employés pour stimuler la demande après la crise et, dans les pays où l'État est un employeur important, envisager d'appuyer les voyages et le tourisme à l'aide de prestations pour les employés.

• Investir dans les systèmes de données et de veille pour suivre les comportements, anticiper les tendances et adapter les stratégies de conception et de commercialisation des produits

• Identifier et mettre au point des promotions spéciales pour les marchés et les segments ayant tendance à rebondir plus vite, comme les voyages spécialisés ou le marché du tourisme interne

• Promouvoir le tourisme interne pour commencer à reconstruire les économies nationales. Les touristes internes devraient être les premiers à recommencer à voyager et à réamorcer la demande. Il faudrait avoir en place des activités de marketing et des incitations facilitant les voyages internes et encourageant un allongement de la durée de séjour. Cela peut prendre la forme de tarifs plus compétitifs, de promotions spéciales ou d'incitations à voyager de la part des employeurs, surtout vers les destinations dépendant fortement du tourisme.

• Vu les effets de la crise sur la haute saison dans l'hémisphère Nord, il serait bon de mettre en avant les produits proposés hors saison touristique. On pourra mener des campagnes de promotion d'expériences et d'événements toute l'année, préparer le secteur à adapter ses activités et à gérer les flux touristiques, et encourager la connectivité au cours des derniers mois de l'année.

• Utiliser à plein le potentiel des réseaux sociaux et de la génération du Millénaire pour faire de nouveau valoir les bienfaits des voyages, en particulier sur les marchés internes

**14. Donner une impulsion au marketing et aux événements et réunions**

• Apporter un appui aux administrations du tourisme, aux échelons national et local, pour doper leur action marketing

• Constituer des fonds spéciaux pour attirer des conférences internationales et des événements, organiser des événements

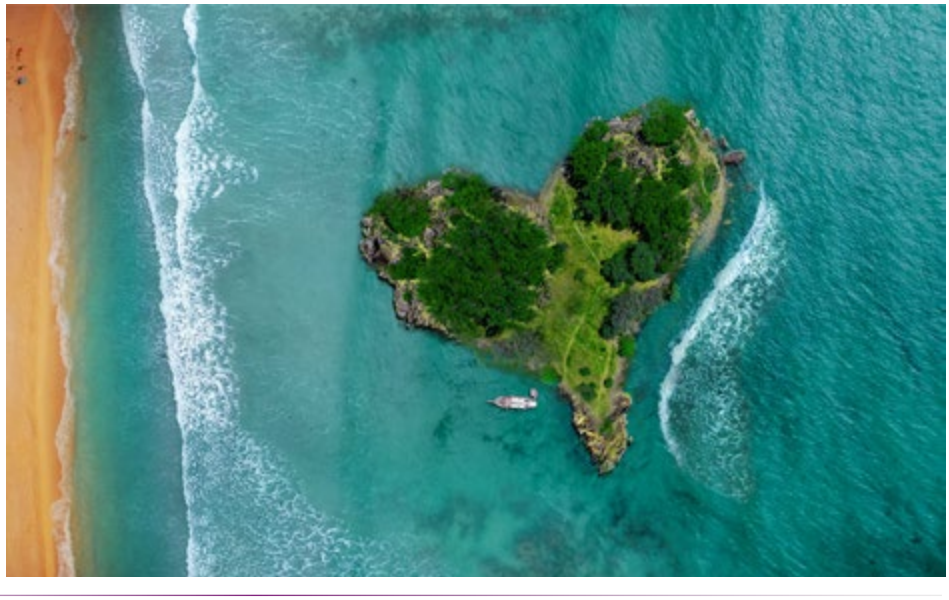

locaux et appuyer le redressement dans les destinations moins résilientes. C'est particulièrement important pour les destinations plus tributaires du tourisme et pour les populations des zones rurales.

• Aider les entreprises par une réduction ou une dispense des droits d'entrée pour participer à des foires et salons du tourisme, d'autres événements et activités de marketing

• Investir dans le marketing numérique pour des actions ciblées et un plus haut rendement de l'investissement

• Fournir des incitations au développement de produits, de segments de marché et d'activités de marketing contribuant à un secteur des voyages et du tourisme plus responsable et plus durable

• Mener des campagnes en faveur de voyages informés et responsables contribuant aux économies locales et à la protection du patrimoine culturel et des ressources naturelles

**15. Investir dans les partenariats**

• Mettre sur pied un comité de redressement du tourisme composé de représentants des administrations du tourisme à tous les niveaux (national et local), d'autres ministères pertinents (commerce, transports, éducation, affaires étrangères, intérieur, etc.), d'associations du secteur privé, de compagnies aériennes, de représentants des travailleurs et autres partenaires intéressés comme les entreprises de technologie et les banques

• Définir un plan d'action commun fixant des objectifs clairs, adoptant une démarche inclusive et arrêtant la répartition des ressources et des responsabilités. Suivre l'exécution et l'avancement

• Promouvoir les plateformes numériques d'investissement pour assurer le suivi, la promotion et les co-investissements à la lumière des projets stratégiques recevant un traitement prioritaire et des programmes d'action des ODD

**16. Faire une place au tourisme durable dans les programmes de redressement nationaux, régionaux et internationaux et dans l'aide au développement**

• Le tourisme devrait figurer dans les programmes de relance. Les programmes généraux d'abattements fiscaux, de promotion des exportations, d'aide à l'emploi ou de reconversion devraient bénéficier au secteur.

• Le tourisme peut bénéficier énormément des investissements dans l'infrastructure, de par leurs effets directs sur l'emploi dans le bâtiment et les secteurs apparentés. Les trains à grande vitesse, les installations portuaires et aéroportuaires, les gares et les grandes artères autoroutières tombent tous dans cette catégorie, de même que la rénovation écologiquement viable et la protection contre les effets climatiques des hôtels, attractions et autres équipements touristiques.

Le tourisme contribue, directement mais aussi indirectement de par son effet multiplicateur, à la création d'emplois et à la reprise économique à l'échelle mondiale.

• L'aide au développement peut débloquer des moyens pour le redressement de l'emploi et des marchés, l'amélioration de la gouvernance et l'appui aux entreprises dans tout l'écosystème de la chaîne de valeur du tourisme.

• Les acteurs du tourisme devraient s'assurer que le secteur bénéficie de l'appui disponible auprès d'organisations internationales et régionales telles que le FMI, la Banque mondiale, les banques régionales et la Commission européenne.

• Veiller à ce que la durabilité soit au cœur de tout programme de redressement du tourisme, en voyant dans cette crise une

occasion d'opérer une transformation

## Préparer l'avenir

Le tourisme a le potentiel de se redresser et de retrouver sa place essentielle au sein des économies nationales et du cadre plus large des priorités du développement durable.

Cette crise peut aussi offrir une occasion inédite de reconfigurer le secteur pour en assurer non seulement la croissance, mais une croissance meilleure ayant comme priorités l'inclusivité, la durabilité et la responsabilité.

En outre, pour construire l'avenir, il faudrait prêter une attention particulière au renforcement de la résilience et à la promotion de la durabilité à tous les niveaux.

**17. Diversifier les marchés, les produits et les services**

• Diversifier le tourisme pour éviter de dépendre d'une seule activité et d'un seul produit. Les visiteurs étrangers sont des exportations de grande valeur et doivent être pris en considération dans les programmes nationaux de promotion des exportations. Parallèlement, les marchés internes sont souvent l'épine dorsale du secteur.

• Accroître la compétitivité des voyages internes et intra-régionaux par une amélioration de la connectivité et une plus grande facilitation des voyages

• Tenir compte des évolutions qui sous-tendent la demande. Il sera crucial de comprendre les changements pouvant survenir après la crise aux niveaux des préférences et du comportement du consommateur.

• Doter les populations et les groupes les plus vulnérables des capacités voulues pour développer de nouveaux produits touristiques à l'appui des zones rurales et des populations défavorisées

• Faciliter et/ou renforcer les formules de tourisme social visant les séniors, les familles, les jeunes et les personnes handicapées

**18. Investir dans les systèmes d'analyse du marché et la transformation numérique**

• Il est essentiel que les décisions et les stratégies reposent sur des données factuelles, surtout en temps de crise. Investir dans les données, l'analyse et les partenariats permettant un suivi à court terme et de près du développement et de l'impact du tourisme

• Établir des observatoires du tourisme durable aux échelons national et local pour mesurer le tourisme dans toutes ses dimensions, en partenariat avec les parties intéressées, et communiquer ces informations au secteur

• Entrer de plain-pied dans la transformation numérique et stimuler les écosystèmes de l'innovation dans les secteurs public et privé

**19. Renforcer la gouvernance du tourisme à tous les niveaux**

• Créer, pour le tourisme, des mécanismes nationaux de gouvernance associant pleinement le secteur privé et les populations locales et mobilisant l'ensemble de l'administration

• Développer et renforcer les organismes

Les crises passées ont montré la capacité que possède le tourisme de rebondir rapidement et avec force après un choc extérieur.

La mise sous cloche de villes et de pays entiers, les restrictions sur les voyages et les interdictions de voyage ont donné un coup d'arrêt aux secteurs des transports et du tourisme.

de gestion des destinations (OGD) pour un développement efficace et durable du tourisme au niveau local

• Renforcer les capacités institutionnelles parmi les structures des autorités locales et régionales pour une meilleure résilience et un rebond plus rapide

• Inclure les associations de travailleurs et la société civile et promouvoir les plateformes citoyennes pour que toutes les voix soient entendues

**20. Se préparer aux crises, renforcer la résilience et veiller à ce que le tourisme fasse partie des mécanismes et des systèmes nationaux d'urgence**

• À crise mondiale, solution mondiale. Les gouvernements devraient, via l'OMT, créer pour le tourisme un mécanisme mondial d'intervention en cas de crise.

• Passer en revue tous les enseignements tirés, notamment la nécessité d'améliorer l'analyse des risques et la préparation aux crises aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé

• Veiller à ce que le tourisme et les transports soient inclus dans les mécanismes et les systèmes nationaux d'urgence

• Formuler des plans d'urgence pour le tourisme et adopter pleinement les principes de la préparation aux crises et de la gestion des crises dans le secteur du tourisme

• Revoir les règles et la réglementation existantes définissant la relation entre les consommateurs, les prestataires, les intermédiaires et les polices d'assurance pour mieux couvrir les périodes exceptionnelles et répartir les risques associés à une crise

• Veiller au respect et à l'application du Règlement sanitaire international

**21. Investir dans le capital humain et la mise en valeur des talents**

• Réexaminer et mettre à jour la stratégie nationale en matière de capital humain pour le tourisme

• Renforcer la résilience et préparer l'avenir du travail en s'appuyant sur une main-d'œuvre compétente et préparée et sur des stratégies adéquates d'éducation et de formation

• Établir des partenariats avec les dirigeants du secteur des voyages et du tourisme, des universités, des établissements d'enseignement, des acteurs numériques, des chambres de commerce et des associations touristiques pour développer les nouvelles compétences pour l'avenir du travail et répondre aux besoins en compétences du secteur

• Veiller à ce que les stratégies en matière de capital humain incluent expressément les groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les immigrants et les personnes handicapées

• Respecter les principes du travail décent et de l'égalité des chances. Les employeurs devraient assurer un environnement de travail sûr et sain en prenant des mesures de prévention et de précaution pour réduire à un minimum l'exposition de leurs employés aux risques.

**22. Assurer une place solide au tourisme durable dans les priorités nationales**

• Veiller à ce que le tourisme figure parmi les priorités nationales, compte tenu de sa capacité de créer des emplois, de promouvoir la croissance économique et l'inclusion et de faire avancer la durabilité

• Adopter une approche du développement du tourisme mobilisant l'ensemble de l'administration en établissant des conseils nationaux du tourisme pour la coordination de toutes les politiques et la coopération avec le secteur privé

**23. Transition vers l'économie circulaire et appropriation des ODD**

• Cette crise pourrait compromettre notre aptitude collective à atteindre les 17 ODD d'ici 2030. Définir, réviser ou renforcer la

mise en œuvre d'un tourisme durable et responsable dans le cadre des ODD

• Appuyer le passage à une économie circulaire. Cette crise est aussi une occasion de mettre davantage l'accent sur la formulation de stratégies favorisant une action et des décisions concertées de tous les acteurs (producteurs, distributeurs, consommateurs, etc.) de la chaîne de valeur du tourisme. Cela peut contribuer à l'intégration d'une logique circulaire dans l'exploitation touristique, au passage à une exploitation touristique bas carbone utilisant les ressources de manière plus rationnelle tout en améliorant la compétitivité et la résilience du secteur dans son ensemble.

• Un ralliement plus complet à la durabilité permettra au tourisme, en tant que secteur, de nouer des liens plus étroits avec le système plus vaste des Nations Unies. Il est vital que le tourisme soit un secteur résilient pour devenir un partenaire clé des organismes des Nations Unies, des organisations internationales et des institutions financières internationales, alors que la communauté mondiale œuvre à l'accomplissement du Programme 2030.

Remerciement à l'Organisation Mondiale du Tourisme

## Le Tourisme Mondial reste au point mort alors que 100% des pays imposent des restrictions sur les voyages

COVID-19 a mis le monde entier en confinement, avec de nouvelles recherches de l'Organisation mondiale du tourisme montrant que 100% des destinations mondiales continuent à avoir des restrictions sur les voyages en place, et 72% ont complètement fermé leurs frontières au tourisme international.

Depuis le début de la crise, l'institution spécialisée des Nations Unies pour le tourisme suit les réponses à la pandémie. Ces dernières recherches montrent que, alors que des discussions sur les premières mesures possibles pour lever les restrictions sont en cours, 100% des destinations dans le monde ont toujours des restrictions de voyage liées au COVID-19 pour les touristes internationaux.

Sur les 217 destinations dans le monde, 156 (72%) ont mis un terme complet au tourisme international selon les données collectées le 27 avril 2020. Alors que dans 25% des destinations, des restrictions sont en place depuis au moins trois mois, dans 40% des destinations, des restrictions ont été introduites il y a au moins deux mois. Plus important encore, la recherche a également révélé qu'aucune destination n'a jusqu'à présent levé ou assoupli les restrictions de voyage.

Ouvrir à nouveau le monde au tourisme permettra de sauver des emplois, de protéger les moyens de subsistance et de permettre à notre secteur de reprendre son rôle vital de moteur du développement durable.

Le secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, a déclaré : « Le tourisme a été le plus durement touché de tous les principaux secteurs, les pays étant fermés à clé et les gens restant chez eux. L'OMT appelle les gouvernements à travailler ensemble pour coordonner l'assouplissement et la levée des restrictions d'une manière opportune et responsable, lorsque cela est jugé sûr. Le tourisme est une bouée de sauvetage pour des millions de personnes, en particulier dans les pays en développement. Ouvrir à nouveau le monde au tourisme permettra de sauver des emplois, de protéger les moyens de subsistance et de permettre à notre secteur de reprendre son rôle vital de moteur du développement durable. »

> Le tourisme est un important moteur de l'emploi pour les groupes plus vulnérables comme les femmes et les jeunes.

### Restrictions communes à toutes les régions du monde

La recherche de l'OMT suit les mesures prises depuis la fin janvier, lorsque l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que le COVID-19 était une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI).

En ventilant les recherches par région, l'OMT a constaté que 83% des destinations en Europe ont introduit la fermeture complète des frontières pour le tourisme international. Aux Amériques, cette proportion est de 80%, en Asie et dans le Pacifique de 70%, au Moyen-Orient de 62% et en Afrique de 57%.

### Vers une réouverture responsable

L'OMT travaille en étroite collaboration avec les organisations internationales, les gouvernements nationaux et le secteur privé pour soutenir la reprise responsable et opportune du tourisme. Au cours des deux dernières semaines, le Secrétaire général de l'OMT s'est adressé aux ministres du G20 et de la Commission européenne, plaidant pour que le tourisme devienne une priorité alors que les pays cherchent à se remettre de la crise.

Distribué par APO Group pour World Tourism Organization (UNWTO).

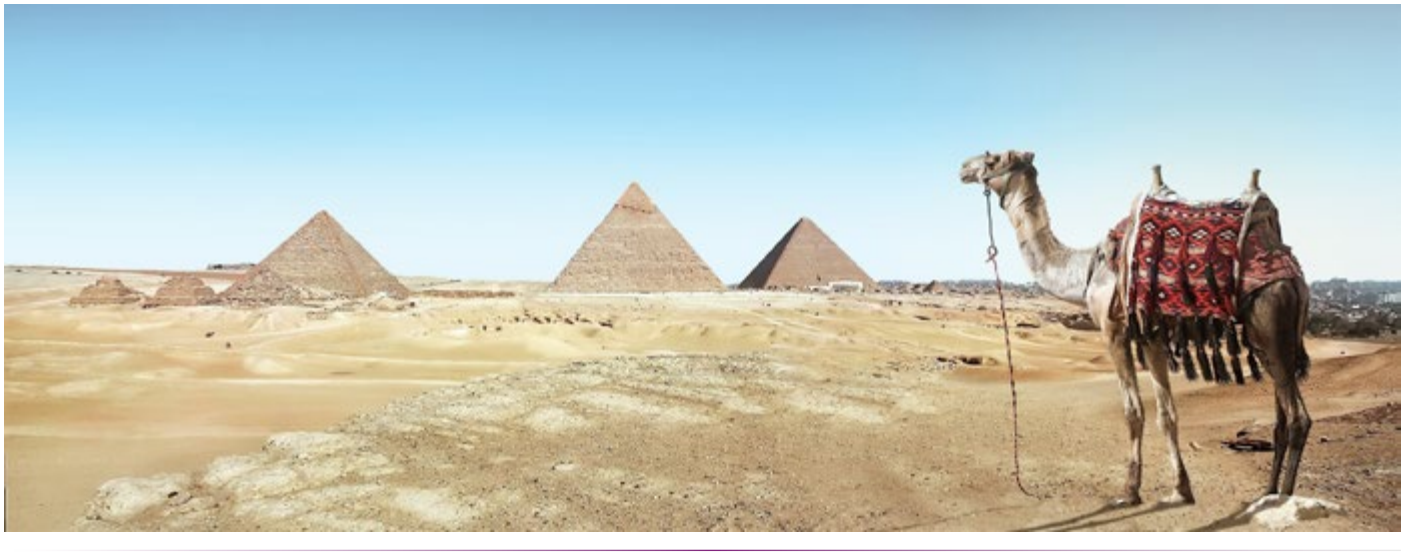

# ACCOR
## ALL Safe Officer

Accor, leader mondial de l'hospitalité augmentée, est précurseur d'une nouvelle initiative de sécurité des clients qui redéfinit l'expérience hôtelière en Afrique et Moyen Orient durant ces temps sans précèdent.

L'inauguration du "ALL Safe Officer" programme, qui se déroulera dans les semaines proches, verra chaque hôtel nominer un agent de santé et sécurité qui sera non seulement responsable de la mise en œuvre des protocoles de d'hygiène et propreté aux standard maximum, mais sera également disponible pour répondre à toutes les questions des clients.

Ces agents professionnels sont le nouveau visage du nouveau programme ALL SAFE du groupe Accor – un ensemble de mesures rigoureuses mises en place pour protéger et réassurer les clients et instaurées dans les 300 établissements du groupe à travers la région.

Reconnaissant que les priorités des consommateurs ont radicalement changé à la suite de la pandémie mondiale de Covid-19, les points forts du programme comprennent des protocoles d'exploitation adaptés, la technologie des produits de nettoyage et la formation des membres de l'équipe sont développées en partenariat avec le spécialiste des solutions d'hygiène Bureau Veritas.

Cette initiative est renforcée par le partenariat stratégique du groupe Accor avec le géant mondial de l'assurance AXA qui, dès juillet 2020, fournira aux clients des 5,000 établissement mondiaux un support médical gratuit qui inclue des consultations avec des professionnels médicaux par téléphone ou à l'endroit où ils séjournent.

« La sécurité et le bien-être de nos clients sont toujours notre priorité chez Accor et nous revoyons et améliorons régulièrement nos procédures et nos services pour nous adapter aux nouvelles circonstances ou à mesure que la technologie s'améliore », a déclaré Mark Willis, CEO d'Accor Moyen-Orient et Afrique.

« La pandémie du Covid-19 nous a tous forcés à changer notre façon de vivre, de travailler et de séjourner et en tant que plus grand groupe hôtelier d'Afrique et Moyen-Orient, nous prenons l'initiative de réinventer l'expérience hôtelière, avec l'introduction de 'ALL Safe Officers' dévoués et d'un programme rigoureux de mesures transparentes qui donnent aux clients la tranquillité d'esprit et font passer leur santé en premier, ce qu'ils apprécient le plus aujourd'hui. »

Le programme ALL Safe d'Accor est complet, avec des procédures répondant aux nouveaux comportements et attentes des consommateurs. Les priorités sont les suivantes :

Hygiène et propreté

· La nomination de « ALL Safe Officers » spécialement formés pour superviser toutes les opérations de nettoyage de l'hôtel, les mesures préventives et les demandes de renseignements des clients;

· Des gants pour les clients (et des masques s'ils arrivent sans protection faciale appropriée), du gel hydro-alcoolique et des lingettes;

· Les clients doivent déposer la clé de la chambre dans une boite au départ pour la désinfection.

· Équipements dans les chambres sur demande.

Soin et réconfort

· Assistance médicale gratuite avec AXA à partir de juillet 2020, y compris l'accès à des professionnels de la santé et des consultations par téléphone ou à l'endroit où les clients séjournent avec Accor ;

· Contrôle de la température : les clients se feront prendre leur température à l'entrée de l'hôtel si la loi l'exige.

· Une ligne téléphonique dédiée pour aider les clients à se préparer à leur séjour et à répondre à leurs questions ou à leurs préoccupations;

Distance Sociale
· Distance de séparation de 1.5 mètre dans toutes les surfaces publiques et restaurants
· Distance de séparation de 2 mètre dans les salles de réunions de l'hôtel
· Une personne ou une famille à la fois dans l'ascenseur ;
· Distance de séparation appropriée dans les zones de piscine ou sur les plages.

Services sans contact
· Check-In assisté disponible ;
· Check-in et check-out disponibles en ligne pour les réservations faites à travers Accor.com
· Paiements en ligne (en fonction de la législation locale)
· Usage de WhatsApp comme moyen de communication ;
· Restaurant virtuel et menus dans la chambre ;

Flexibilité
· Nouvelles solutions de restauration innovantes, y compris des bento box à emporter pour les réunions, des repas dans la salle à manger sans frais supplémentaires et des emballages alimentaires emballés individuellement pour les participants ;
· Les clients qui prévoient de séjourner entre le 17 mars 2020 et le 30 juin 2020 (inclus) peuvent modifier la date de leur séjour ou annuler leur réservation et recevoir un bon de crédit du montant de la réservation originale pour une utilisation au même hôtel dans les 18 mois. Si l'hôtel est fermé pour la date du séjour, ils peuvent annuler leur réservation et être remboursés sans pénalité en contactant l'hôtel directement.

Tous les clients visitant ou séjournant dans les établissements Accor en Afrique et Moyen-Orient seront autorisés à y accéder que s'ils portent un masque facial et des gants appropriés (fournis par l'hôtel).

Le groupe travaille également en étroite collaboration avec les autorités locales de chaque marché où il opère afin d'assurer le respect le plus strict possible des politiques et des lignes directrices publiées pour protéger la santé et la sécurité des invités pendant la pandémie en cours.

Pour plus d'information, visitez http://spkl.io/60434Jwtb

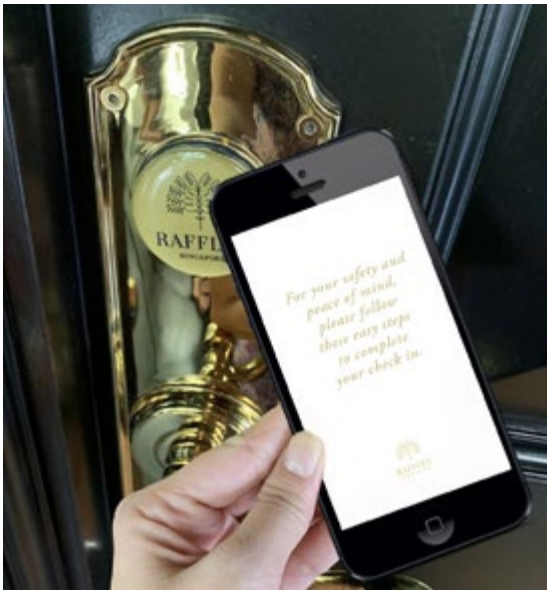

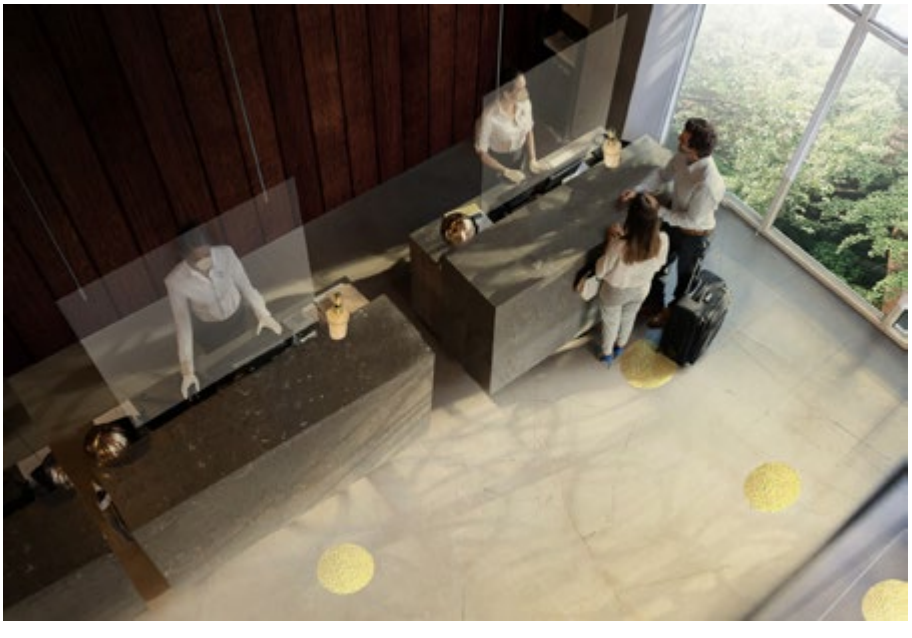

# Ré-Ouverture
## Kenzi Hotels

Le groupe Kenzi Hotels, opérateur hôtelier Marocco-Marocain est plus que jamais fier de hisser haut et fort le drapeau du pays et d'ouvrir ses portes à ses concitoyens.

«Le moment est finalement venu pour nous de nous retrouver.
Restons mobilisés... dans un Maroc plus uni ! Ensemble, nous avons fait briller de mille feux notre étoile nationale : une réussite exemplaire, saluée par le monde entier.
Un Maroc applaudi, une patrie renforcée, une confiance bien installée, une patience récompensée...
A ce titre, les hôtels Kenzi proposent des offres exceptionnelles aux marocains et résidents! Le Groupe dispose de 10 établissements dans 6 destinations à travers le Royaume: Casablanca, Marrakech, Tanger, Agadir, Ouarzazate et Er-Rachidia.
Quel que soit l'hôtel du Groupe Kenzi choisi, la beauté des paysages, l'expérience inédite, la détente, le service personnalisé et la relaxation seront toujours au rendez-vous.»
Au rendez-vous une offre « Crazy Kenzi » pour célébrer les beaux jours qui sont de retour :
Après ce long "STAY AT HOME", profitez pleinement de la saison estivale. Réservez un séjour détente en toute confiance et à prix MEGA PROMO allant jusqu'à moins 65 % dans l'hôtel de votre choix!
L'ensemble de l'Hôtel est heureux de vous accueillir avec encore plus de précaution et toujours plus d'enthousiasme. Munissez-vous uniquement de vos indispensables et de votre bonne humeur, les hôtels et club KENZI ont pensé à tout :
- Une désinfection totale de tous les établissements. Avant votre arrivée, votre hôtel Kenzi a été désinfecté INTÉGRALEMENT par fumigation, nébulisation et pulvérisation.
- La formation du personnel à toutes les précautions de sécurité et d'hygiène pour répondre aux standards de qualité de Cristal International, afin de vous garantir un séjour agréable en toute sécurité.
- Le programme POSICHECK mis en place avec « CRISTAL INTERNATIONAL STANDARDS », leader mondial en labels de qualité, afin de vous assurer une sécurité en matière d'hygiène et de qualité.
À votre arrivée, vous êtes pris en charge personnellement. Pour éviter les encombrements, l'hôtel a séparé le check in du check out et prévu des marquages au sol.
Pour votre confort, l'accès à l'ascenseur est limité et règlementé pour éviter les encombrements. Il est nettoyé après chaque passage.
Les équipes de ménage sont formés à la technique de la marche en avant pour nettoyer et désinfecter vos chambres et toutes les zones de l'hôtel.
Votre linge est traité à 65 degrés pendant plus de 20 minutes.
Dans les espaces de restauration, un soin particulier vous garantit une hygiène irréprochable et éviter tout encombrement.
Dans votre intérêt, l'accès aux activités de l'hôtel, piscines.et salles de sport, est strictement règlementé.
Pendant vos conférences, le lieu vous invite à respecter toutes les précautions qui s'imposent en termes d'hygiène et de distanciation sociale.

Réservez le séjour de votre choix sur :
www.kenzi-hotels.com

Chez Kenzi Hotels votre sécurité est une priorité :
https://youtube.com/watch?v=NgeTKWpFb8s

# L'incontournable des Chefs Glaciers

www.biscaf.com Biscaf delice@biscaf.com

CIH BANK

La banque de demain dès aujourd'hui

CRÉDIT

# RELANCE

# FINANCEMENT

## DE VOTRE BESOIN EN FOND DE ROULEMENT

## À DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

### DAMANE RELANCE

- JUSQU'À 100 MILLIONS DE DIRHAMS
- DURÉE POUVANT ALLER JUSQU'À 7 ANS

### RELANCE TPE

- JUSQU'À 1 MILLION DE DIRHAMS
- DURÉE POUVANT ALLER JUSQU'À 7 ANS

www.cihbank.ma

/cihbank

**Crédit Immobilier et Hôtelier**, Société anonyme au Capital Social de 2.832.473.500 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1er 1415/23 Août 1994. Siège Social :187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200588. Tél. siège : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 Fax : (+212) 522 479 163. Centre de relation clients : 47 47